

## Module : Introduction

## Page : Introduction

## 0.1

**Introduction**

Veillez présenter votre entreprise et en donner une description générale.

Fondé en 1817 sous le nom de Banque de Montréal, BMO Groupe financier (NYSE, TSX : BMO) est une société de services financiers hautement diversifiés. Fort d'un actif total de 412 milliards de dollars CA au 31 octobre 2010 et d'un effectif de 38 000 employés, BMO offre une vaste gamme de produits et de solutions dans les domaines des services bancaires de détail, de la gestion de patrimoine et des services de banque d'affaires. Nous servons nos clients canadiens par l'intermédiaire de BMO Banque de Montréal<sup>MD</sup>, notre société de services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de BMO Nesbitt Burns<sup>MD</sup>, l'une des grandes sociétés de gestion de patrimoine au Canada, et de BMO Marchés des capitaux<sup>MC</sup>, notre division nord-américaine de services de banque d'affaires et de services aux sociétés. Aux États-Unis, nous servons nos clients par l'intermédiaire de Harris, importante société de services financiers comptant un réseau de banques locales dans la région de Chicago et des bureaux de gestion de patrimoine partout aux États-Unis, et de BMO Marchés des capitaux<sup>MC</sup>, notre division nord-américaine de services de banque d'affaires et de services aux sociétés. Nous aidons nos clients à clarifier les questions d'argent en leur donnant accès à une vaste gamme de services financiers à un guichet unique. Nos spécialistes des services financiers sont en mesure d'offrir aux clients tous les services disponibles à l'échelle de l'organisation. BMO compte trois groupes d'exploitation : Services bancaires Particuliers et entreprises (banque de détail), BMO Marchés des capitaux (clients institutionnels) et Gestion privée (gestion de patrimoine).

Veillez prendre connaissance de la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives*, dans l'annexe intitulée « [CDP - FLI statement.pdf](#) ».

## 0.2

**Année de déclaration**

Veillez indiquer les dates de début et de fin de l'année pour laquelle vous fournissez des données.

L'année de déclaration courante correspond à la plus récente période de douze mois pour laquelle vous fournissez des données. Veillez entrer les dates de l'année de déclaration courante en premier.

Nous demandons des données relatives à plus d'une année pour certaines questions liées à la comptabilisation des émissions. Si vous répondez pour la première fois à une demande d'information du CDP ou n'avez pas déjà communiqué ces renseignements, veuillez fournir les données relatives aux trois années ayant

précédé l'année de déclaration courante (sauf si on vous a offert l'option de remplir le questionnaire simplifié et que vous l'avez choisie). Si vous fournissez les données relatives à plusieurs années, veuillez préciser ici les dates de début et de fin de ces années. Procédez à rebours à partir de l'année de déclaration courante.

Veuillez entrer les dates comme suit : jour(JJ)/mois(MM)/année(AAAA) (p. ex., 31/01/2001).

**Indiquez les périodes pour lesquelles vous communiquez des données.**

Du dimanche 1<sup>er</sup> novembre 2009 au lundi  
1<sup>er</sup> novembre 2010

---

**0.3**

**Configuration de la liste des pays**

Veuillez sélectionner les pays pour lesquels vous comptez fournir des données. Cette sélection sera reproduite pour faciliter l'entrée de vos réponses.

**Sélectionnez les pays**

Australie
Barbade
Canada
Chine
États-Unis d'Amérique
France
Hong Kong
Irlande
Mexique
Royaume-Uni
Suisse

---

**0.4**

### **Sélection de la monnaie**

Veillez indiquer la monnaie dans laquelle vous souhaitez soumettre votre réponse. Toutes les données financières indiquées dans la réponse devront être libellées dans cette monnaie.

\$ CA

---

### **0.5**

**Veillez indiquer si vous souhaitez répondre à une version abrégée de la demande d'information.**

---

### **0.6**

#### **Modules**

Dans le cadre de la demande d'information du CDP – Investisseurs, les entreprises de services d'électricité, les entreprises actives dans le domaine des services d'électricité ou possédant des actifs dans ce domaine, les constructeurs automobiles ou fabricants de pièces automobiles et les sociétés pétro-gazières doivent, outre le questionnaire principal, répondre à des questions supplémentaires.

Si vous appartenez à l'un de ces secteurs, selon la classification GICS (Global Industry Classification Standard), les modules sectoriels correspondants seront considérés comme options par défaut dans votre demande d'information. Pour connaître votre catégorie dans la classification, veuillez envoyer un courriel à l'adresse [respond@cdproject.net](mailto:respond@cdproject.net).

Si vous n'avez pas été invité à répondre à un module sectoriel auquel vous estimeriez pertinent que votre société réponde, veuillez choisir ci-dessous le module en question. Si vous souhaitez préalablement prendre connaissance des questions, veuillez consulter le site <https://www.cdproject.net/en-US/Programmes/Pages/More-questionnaires.aspx>.

---

### **Renseignements supplémentaires**

Remarque : la période devant figurer dans notre réponse à la rubrique 0.2 ci-dessus est la période du 1<sup>er</sup> novembre 2009 au 31 octobre 2010. Ces dates correspondent à notre exercice 2010. Le système ne nous ayant pas permis d'enregistrer ces dates, nous avons, après consultation du personnel de CDP, indiqué une période du 1<sup>er</sup> novembre 2009 au 1<sup>er</sup> novembre 2010.

---

### **Pièces jointes**

**Module : Direction [investisseur]**

**Page : 1. Gouvernance**

**1.1**

**Quel est, dans votre entreprise, l'échelon le plus élevé assumant la responsabilité des questions relatives aux changements climatiques?**

Personne ou groupe de travail au sein du Conseil d'administration ou autre comité désigné par le Conseil d'administration

**1.1a**

**Veillez préciser le poste de la personne ou le nom du comité à qui cette responsabilité est confiée.**

Le Conseil de la durabilité, composé de dirigeants représentant chacun des secteurs de l'organisation (p. ex., Services bancaires de détail, Gestion de patrimoine et Marchés des capitaux) et des services d'entreprise (p. ex., Gestion stratégique, Affaires juridiques, Ressources humaines, Marketing, etc.), surveille l'exécution de notre stratégie environnementale, qui est principalement centrée sur les changements climatiques, et prodigue des conseils concernant sa mise en œuvre. Le président du Conseil de la durabilité, qui est membre du Comité directeur de la Banque (composé des subordonnés directs du chef de la direction), tient la haute direction informée de la progression et de l'orientation des travaux. Le Conseil de la durabilité se réunit chaque trimestre. Cependant, la gestion quotidienne des effets directs des changements climatiques (en ce qui concerne notre propre exploitation) est assurée par le groupe Durabilité environnementale, tandis que la tâche de gérer les effets indirects (p. ex., les effets pouvant découler de nos activités commerciales) relève du groupe Responsabilité sociétale et développement durable. Les deux groupes ont des représentants au sein du Conseil de la durabilité. Toutes les questions justifiant l'intervention d'une autorité supérieure sont soumises au Comité directeur. La décision éventuelle de porter une question à l'attention du Conseil d'administration est laissée à la discrétion du chef de la direction et est fonction de l'importance de la question.

**1.2**

**Avez-vous mis en œuvre des mesures incitatives liées à vos stratégies en matière de changements climatiques, par exemple des cibles à atteindre?**

Oui

**1.2a**

**Veillez remplir le tableau ci-dessous.**

<b>Personnes pouvant bénéficier des mesures incitatives</b>	<b>Type de mesures incitatives</b>	<b>Indicateurs de performance visés par les mesures incitatives</b>
Directeurs assumant des responsabilités en matière environnementale ou de développement durable	Récompense pécuniaire	L'objectif en matière de carboneutralité comprend une réduction de 5 % des émissions totales par rapport à la référence de 2007. Collaboration avec les différents secteurs de l'organisation afin de définir des moyens pour réaliser l'objectif.
Directeurs d'unités d'affaires	Récompense pécuniaire	Le groupe Affaires immobilières s'est engagé à relever les défis liés à l'objectif de réduction de 5 % et prend ainsi en compte le degré de réalisation de cet objectif dans les évaluations de rendement et le calcul des primes de rendement.
Équipe de direction de l'organisation	Récompense pécuniaire	Réduction des frais de déplacement pour affaires du personnel (vols commerciaux), ce qui implique une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).
Gestionnaires d'installations	Récompense pécuniaire	Inclusion, dans les accords contractuels passés avec le fournisseur externe de services pour nos installations (succursales de détail au Canada), d'une mesure incitative liée à l'efficacité énergétique et aux réductions annuelles de GES qui en résultent.

## Page : 2. Stratégie

### 2.1

**Veillez sélectionner l'option qui décrit le mieux vos procédures de gestion des risques relativement aux risques et aux opportunités liées aux changements climatiques.**

Intégration dans les processus multidisciplinaires de gestion des risques à l'échelle de l'organisation

#### 2.1a

**Veillez préciser (voir directives).**

Au niveau de l'organisation, la responsabilité de déterminer les risques liés aux effets des changements climatiques incombe au groupe Responsabilité sociétale et développement durable. Ces risques font l'objet d'un suivi dans le cadre de la surveillance normale et continue exercée à l'égard des questions de développement durable. Pour ce faire, les mesures suivantes sont prises : suivi de l'évolution de la réglementation et de la probabilité de changements par l'étude de la littérature pertinente (politiques, avis juridiques, recherche); participation à des conférences ou à des forums sectoriels traitant des effets des changements climatiques; échanges avec les parties prenantes pour mieux comprendre leur point de vue sur l'incidence commerciale des changements climatiques et analyse comparative de nos activités par rapport à celles des entreprises appliquant des pratiques exemplaires, afin d'acquérir une idée des mesures qu'elles prennent à cet égard. L'information ainsi recueillie permet de déterminer l'incidence de ces changements sur notre organisation et, en collaboration avec les secteurs potentiellement concernés, d'en établir l'importance (par rapport aux autres questions et priorités). Un plan d'atténuation est mis en place si les risques ainsi mis en lumière sont

jugés importants. Indépendamment de l'importance de ces risques, un rapport sur les questions liées aux changements climatiques est remis chaque trimestre au Conseil de la durabilité.

Au niveau des actifs, les risques liés aux changements climatiques tombent dans la catégorie des risques de crédit et de contrepartie. À BMO, la gestion du risque de crédit relève en premier lieu de nos prêteurs et de nos gestionnaires du risque de crédit, qui étudient et autorisent les opérations de crédit au sein d'une structure de contrôle double. Lorsque nous évaluons le profil d'un client, nous prenons en considération tous les risques d'une façon intégrée, en fonction de chaque cas; nous appliquons, toutefois, aux opérations réalisées avec des clients œuvrant dans des secteurs à fortes émissions de GES des directives précises liées aux changements climatiques. Nous cherchons à comprendre les stratégies d'adaptation et d'atténuation mises en œuvre par l'emprunteur à l'égard des changements climatiques. Nous évaluons les points suivants : a) existence de mesures de surveillance et de déclaration des émissions de gaz à effet de serre par l'emprunteur, y compris l'étendue et la qualité de ces mesures; b) volume total de gaz à effet de serre émis par l'emprunteur; c) existence d'un plan de réduction des émissions de carbone chez l'emprunteur, mode d'application de ce plan et rôle du conseil d'administration dans son élaboration; et d) capacité de l'emprunteur de s'adapter à l'évolution de la réglementation relative aux émissions de gaz à effet de serre.

Le résultat de notre évaluation ou processus permet de définir notre profil de risque de crédit, qui fait partie de l'information globale sur le risque et des données trimestrielles destinées à nos principales parties prenantes, notamment le Conseil d'administration, les organismes de réglementation et les investisseurs.

---

## 2.2

### **Votre stratégie commerciale prend-elle en compte les changements climatiques?**

Oui

---

## 2.2a

### **Veillez décrire les processus en question et leurs résultats (voir directives)**

Bien que BMO Groupe financier (la Banque de Montréal) n'œuvre pas dans un secteur à fortes émissions de GES, nous avons néanmoins établi l'incidence directe que nous avons sur les changements climatiques et gérons activement ces questions. Sur le plan de la communication, nous rappelons, dans notre tout dernier Rapport annuel aux actionnaires, **notre principe directeur** : « Nous visons à maximiser le rendement total des capitaux propres et à trouver l'équilibre entre nos engagements à l'égard de la performance financière, de nos clients, de nos employés, de l'environnement et des collectivités où nous vivons et travaillons. »

Notre vision stratégique consiste à « Être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle », alors que notre organisation affronte la concurrence dans un monde en constante évolution. Le monde évolue parce que les gens repensent le sens du mot « valeur ». Ils veulent être libres de faire leurs opérations bancaires où qu'ils soient. Le degré de responsabilité sociale qu'ils exigent des entreprises est plus élevé que jamais. Nous faisons appel à divers médias pour communiquer constamment notre message à ce sujet, à l'interne comme à l'extérieur de l'organisation. À l'interne, nous faisons passer le message par les communications régulières de notre chef de la direction, par l'intermédiaire de l'intranet ou de courriels ciblés, et les résultats des groupes d'exploitation sont évalués en fonction de cibles de rendement. À l'externe, nous communiquons de l'information sur nos orientations stratégiques et nos résultats courants au moyen

de communiqués, de notre site Web ainsi que de nos rapports annuel et sociétal publiés chaque année.

Un des aspects des changements climatiques ayant une influence sur notre stratégie est la hausse du prix des combustibles que nous employons pour notre propre usage, mais aussi celle que doivent supporter les participants à notre chaîne d'approvisionnement et qu'ils peuvent nous transmettre sous forme de majoration du prix de leurs produits et services. Nous y voyons aussi une occasion pour notre organisation de se différencier, ce qui peut éventuellement se traduire par une reconnaissance de la marque ou une rentabilité accrues, en offrant de nouveaux produits ou services aux petites entreprises liés aux changements climatiques. BMO apporte un soutien très actif à ses clients en matière de développement des énergies renouvelables et a mobilisé, depuis 2001, plus de 4,5 milliards de dollars pour le financement de projets liés à l'énergie éolienne, à l'hydroélectricité et à la biomasse. Nous avons aussi lancé le nouveau produit Hypothèque Énergie Plus (axé sur l'efficacité éconergétique) à l'intention de nos clients du marché des particuliers.

L'élément le plus important de notre stratégie à court terme qui a été influencé par les changements climatiques concerne l'attention prioritaire que nous portons aux activités de réduction des émissions de carbone liées à notre propre exploitation. Nous estimons qu'il est essentiel de donner l'exemple; c'est pourquoi nous avons, avant toute chose, mis très fortement l'accent sur la réduction de l'empreinte environnementale résultant de nos activités. Les émissions des immeubles que nous occupons représentent 90 % de notre empreinte, et les déplacements pour affaires de nos employés expliquent le reste. Comme l'entreprise envisage actuellement de croître au moyen d'acquisitions, la maîtrise des coûts d'exploitation représente un élément crucial de cette stratégie. La consommation énergétique, les coûts associés et la réduction des émissions en constituent des facteurs essentiels, en particulier à un moment où nous nous attendons à voir les coûts liés à l'énergie continuer d'augmenter et la disponibilité des ressources à base de combustibles fossiles être soumise à des pressions grandissantes.

Sur le plan opérationnel, nous continuons de mettre l'accent sur l'amélioration de nos pratiques. En ce qui concerne les normes, nous avons élaboré et consigné par écrit des améliorations locatives à apporter à nos succursales et bureaux, afin de satisfaire à des normes de rendement rigoureuses, et nous veillons désormais à les exécuter. Les normes révisées pour les bureaux, qui s'étendent à présent à l'identité visuelle, à la fonctionnalité et aux éléments durables, ont été diffusées dans les différents groupes d'exploitation et servent de base pour la rénovation des locaux.

Les éléments les plus importants de notre stratégie à long terme qui sont influencés par les changements climatiques s'appuient sur nos objectifs à court terme. Nous comptons demeurer très attentifs à la croissance des coûts de l'énergie qui résultent de la disponibilité réduite des ressources basées sur les combustibles fossiles, tout en continuant, dans le même temps, à rechercher des occasions, tant de notre point de vue que de celui de nos clients, dans le domaine des sources d'énergies renouvelables ou de substitution. Nous surveillerons également l'évolution du cadre réglementaire, qui pourrait offrir des occasions supplémentaires de prendre pied sur de nouveaux marchés liés au système d'échange.

Nos résultats financiers de 2010 confirment que nous sommes sur la bonne voie. BMO est bien placé, grâce à une stratégie claire et à une promesse de marque commune à tous ses secteurs d'activité. Au moment où nous atteignons des étapes importantes, nos aspirations demeurent ambitieuses. Sur le plan de la gouvernance, le fait que les banques canadiennes soient reconnues pour leur qualité n'a rien d'une coïncidence, et nous sommes fiers de voir BMO se classer parmi le peloton de tête des entreprises canadiennes sur ce plan. La priorité que nous donnons à l'interne à la réduction des coûts d'exploitation liés à la consommation énergétique a permis non seulement d'améliorer notre résultat net, mais également de positionner BMO comme une entreprise qui attache de l'importance aux changements climatiques. Nous sommes également parvenus à franchir deux caps importants en 2010, à savoir la réalisation de notre objectif en matière de carboneutralité, à l'échelle de l'organisation, et une réduction absolue des émissions de près de 8 %, comparativement à notre cible de 5 %, par rapport au niveau de référence de 2007.

La décision d'affaires la plus importante que nous ayons prise cette année est probablement l'acquisition (en cours) de la banque Marshall & Ilsley (M&I), aux États-Unis. Malgré le fait que cette opération influencera les aspects de notre stratégie inspirés par les changements climatiques, comme la gestion des frais, nous y voyons une occasion remarquable d'accroître nos sources de revenu. BMO a également annoncé, en août 2010, avoir atteint son objectif déclaré de devenir carboneutre, en ce qui a trait aux émissions liées à l'énergie (immeubles) et aux déplacements pour affaires. L'acquisition de la banque M&I ne compromettra pas cet engagement, et, même si elle peut entraîner une hausse de nos émissions absolues de carbone, elle devrait, selon nous, créer des occasions d'amélioration en

matière d'efficacité énergétique. Enfin, grâce à l'augmentation de la clientèle qui s'ensuivra sur une région géographique plus diversifiée, nous espérons, grâce à une offre de nouveaux produits, tirer profit d'occasions à plus long terme de soutenir encore davantage notre stratégie à l'égard des changements climatiques.

---

## 2.2b

**Veillez expliquer pourquoi ce n'est pas le cas.**

---

## 2.3

**Votre entreprise s'est-elle engagée dans un dialogue avec les pouvoirs publics afin d'encourager des mesures supplémentaires d'atténuation ou d'adaptation?**

Oui

---

### tableau 2.3a

**Veillez décrire (i) la forme que prend votre engagement et les (ii) mesures que vous préconisez.**

Mise au point d'un cadre de travail ISO 50001

L'ISO doit publier, plus tard cette année, une nouvelle norme mondiale de gestion de l'énergie. La norme ISO 50001 a pour objet d'établir un cadre de travail pour gérer l'énergie à l'intention des usines, des immeubles verts de tous types certifiés LEED, des installations commerciales et des services publics. Elle vise à aider les entreprises à améliorer leur rendement énergétique, à augmenter leur efficacité énergétique et à réduire les impacts environnementaux de leur consommation d'énergie.

Le personnel de BMO participe au comité technique responsable de l'élaboration des normes de gestion de l'énergie de l'Association canadienne de normalisation (CSA). Ces normes s'adressent aux entreprises de toutes tailles et ont pour objectif de permettre à ces dernières d'améliorer leur rendement énergétique, de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et de diminuer leurs coûts énergétiques. La Banque de Montréal soutient cet effort, car, en tant qu'organisation, elle reconnaît que cette initiative entraînera une normalisation accrue des mesures environnementales et apportera une valeur ajoutée supérieure à l'ensemble du secteur de la durabilité environnementale et de la gestion de l'énergie.



---

**3.1**

**Une cible de réduction des émissions pour votre entreprise existait-elle (poursuivie ou atteinte) au cours de l'année de déclaration?**

Cible absolue

---

**3.1a**

**Veillez fournir des précisions sur votre cible absolue.**

ID	Domaine	Pourcentage des émissions visé	Pourcentage de réduction par rapport à l'année de référence	Année de référence	Émissions de l'année de référence (téq. CO <sub>2</sub> )	Année cible	Commentaires
20101	Domaines 1+2+3	100 %	5 %	2007	169 606	2010	Objectif atteint
20102	Autre : carboneutralité en 2010	100 %	100 %	2007	169 606	2010	Objectif atteint

---

**3.1b**

**Veillez fournir des précisions sur votre cible d'intensité**

ID	Domaine	Pourcentage des émissions visé	Pourcentage de réduction par rapport à l'année de référence	Quantité	Année de référence	Émissions de l'année de référence (téq. CO <sub>2</sub> )	Année cible	Commentaires
----	---------	--------------------------------	---	----------	--------------------	---	-------------	--------------

---

**3.1c**

**Veillez aussi préciser la variation d'émissions absolues que représente cette cible d'intensité.**

ID	Sens de l'évolution de la variation attendue des émissions absolues des domaines 1 et 2 à la réalisation de la cible	Pourcentage attendu de variation des émissions absolues des domaines 1 et 2	Sens de l'évolution de la variation attendue des émissions absolues du domaine 3 à la réalisation de la cible	Pourcentage attendu de variation des émissions absolues du domaine 3	Commentaires
----	--	---	---	--	--------------

### 3.1d

**Veillez décrire vos progrès dans la poursuite de cette cible pendant l'année de déclaration.**

ID	Pourcentage de temps écoulé	Pourcentage de réalisation de la cible de réduction des émissions	Commentaires
20101	100%	100%	Objectif dépassé. Réduction absolue des émissions de 7,9 % par rapport à l'année de référence.
20102	100%	100%	BMO a annoncé publiquement, en août 2010, avoir atteint son objectif de carboneutralité. Cet objectif avait initialement été annoncé en septembre 2008. BMO est parvenu à la carboneutralité grâce à une combinaison de mesures de réduction de la consommation, à l'achat d'électricité provenant de sources d'énergie renouvelables (certificats d'énergie renouvelable) et, pour finir, à l'achat de crédits compensatoires de carbone de haute qualité sur le marché volontaire.

### 3.1e

**Veillez expliquer (i) pourquoi ce n'est pas le cas; et (ii) la façon dont vous prévoyez que vos émissions évolueront au cours des cinq prochaines années.**

### 3.2

**L'utilisation de vos produits et services permet-elle directement à un tiers d'éviter de générer des émissions de GES?**

Oui

### 3.2a

**Veillez préciser (voir directives).**

BMO Groupe financier offre des services bancaires électroniques qui permettent à ses clients de consommer une quantité réduite de ressources et de réduire leur empreinte carbone. Les clients peuvent ainsi effectuer leurs opérations en ligne, virer des fonds par voie électronique, consulter et payer des factures, et renoncer aux relevés papier (p.ex. en les consultant à l'écran). Nos services en ligne offrent aux clients des solutions électroniques, ce qui leur évite de se déplacer jusqu'aux succursales de BMO Banque de Montréal et qui contribue ainsi à réduire leur empreinte carbone. S'il est difficile de quantifier les émissions de carbone liées au déplacement des clients ainsi évitées, nous pouvons estimer l'incidence de la renonciation aux relevés de compte papier. Nous évaluons ainsi que la réduction totale des émissions engendrée par les clients qui choisissent l'affichage électronique de leurs relevés est de l'ordre de cinq tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par année, par rapport à l'exercice 2008, choisi comme point de référence. Ces calculs ont été effectués au moyen du logiciel en ligne Paper Calculator v3.0 d'Environmental Paper Network, en fonction du poids et de la fréquence d'envoi des relevés papier ainsi économisés. Le calculateur intègre les facteurs d'émissions et les potentiels de réchauffement planétaire relatifs.

### 3.3

**Des initiatives de réduction des émissions étaient-elles en cours dans votre entreprise pendant l'année de déclaration (y compris les initiatives en phase préparatoire ou de mise en place)?**

Oui

### 3.3a

**Veillez fournir des renseignements détaillés dans le tableau ci-dessous.**

Type de mesure	Description de la mesure	Économie financière annuelle (unité monétaire)	Investissement nécessaire (unité monétaire)	Délai de récupération
Démarche de réduction des émissions	Cette initiative s'inscrit dans un programme d'éclairage de plus grande envergure et consiste à remettre à niveau le système d'éclairage existant (lampes et appareils d'éclairage fluorescents T12) au moyen de nouveaux ballasts électroniques T8 et de lampes T8 de 30 W à certains étages d'un important immeuble à bureaux à Toronto, au Canada. Les luminaires T12 existants ont été remplacés par des appareils	1 717	10 171	Plus de 3 ans

Type de mesure	Description de la mesure	Économie financière annuelle (unité monétaire)	Investissement nécessaire (unité monétaire)	Délai de récupération
	reposant sur la technologie T8. La nouvelle technologie d'éclairage est plus éconergétique et permet à la fois de réaliser des économies sur les coûts et de réduire les émissions. Cette initiative volontaire (achevée) se traduit par une réduction des émissions du domaine 2 (électricité) et par les économies d'énergie correspondantes. Les économies continueront de s'accumuler tout au long de la durée utile des appareils d'éclairage ou ampoules ainsi mis à niveau.			
Efficacité éconergétique : processus	Cette initiative, menée dans le cadre d'une vérification à grande échelle du rendement énergétique des infrastructures, visait à mettre à niveau les compresseurs d'air et l'équipement connexe dans un centre de traitement situé à Toronto, au Canada. Les compresseurs (2) régulent l'air pour tous les systèmes de ventilation de l'édifice. Cette initiative volontaire (achevée) se traduit par une réduction des émissions du domaine 2 (électricité) et par les économies correspondantes. Ces économies devraient en principe s'accumuler tout au long de la durée utile de l'équipement, qui devrait dépasser les 15 ans.	9 457	6 235	Moins d'un an
Efficacité éconergétique : processus	Dans le cadre d'une vérification globale du rendement énergétique des infrastructures dans un immeuble de bureaux de Toronto, au Canada, BMO a mis à niveau la tour de refroidissement existante et installé des moteurs d'entraînement à vitesse variable plus efficaces, en remplacement des moteurs existants. En outre, le projet consistait aussi à intégrer ces mises à niveau dans le système d'automatisation existant de l'immeuble, afin d'améliorer davantage l'efficacité éconergétique. Cette initiative volontaire (achevée) se traduit par une réduction des émissions du domaine 2 (électricité) et par les économies correspondantes. Ces économies devraient en principe s'accumuler tout au long de la durée utile de l'équipement, qui devrait dépasser les 10 ans.	4 171	44 450	Plus de 3 ans
Efficacité éconergétique : composition de l'immeuble	Dans le cadre d'une revue des occasions d'optimiser l'enveloppe du bâtiment dans une tour de bureaux de 500 000 pi <sup>2</sup> située à Toronto, au Canada, nous avons mis à niveau les fenêtres d'un certain nombre d'étages, afin d'obtenir une efficacité thermique améliorée. Cette initiative volontaire (achevée) se traduit par une réduction des émissions des domaines 1 (gaz naturel – chauffage) et 2 (électricité – refroidissement) ainsi que par les économies correspondantes. Ces économies devraient s'accumuler tout au long de la durée utile des fenêtres.	17 500	97 000	Plus de 3 ans
Efficacité éconergétique : services liés aux immeubles	Au cours de l'exercice 2009, nous avons procédé à des vérifications approfondies du rendement énergétique des locaux de plus de 52 succursales de détail au Canada. Ces unités ont été sélectionnées en fonction de leur forte consommation énergétique constatée (en équivalent kWh/pi <sup>2</sup> ). L'analyse a porté sur les éléments de l'enveloppe du bâtiment, l'équipement mécanique et électrique et le milieu environnant. Ces	79 000	850 000	Plus de 3 ans

Type de mesure	Description de la mesure	Économie financière annuelle (unité monétaire)	Investissement nécessaire (unité monétaire)	Délai de récupération
	<p>vérifications ont débouché directement sur l'élaboration d'un programme national d'amélioration de l'éclairage ciblant les 52 succursales en question. Selon la configuration des lieux, ces locaux ont bénéficié de nouveaux luminaires T5 ou T8. Le renforcement de l'efficacité mécanique des infrastructures (p. ex. mise à niveau des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation d'air (CVCA), thermostats programmables, etc.) a été étudié au niveau local, de telle manière que toutes ces améliorations tiennent compte du climat et assurent des économies optimales pour la zone climatique. La mise à niveau de l'enveloppe des bâtiments (fenêtres, toit, etc.) a fait l'objet d'une approche similaire. Cette initiative volontaire (achevée) se traduit par une réduction des émissions des domaines 1 (chauffage) et 2 (électricité destinée à l'éclairage ou au refroidissement) ainsi que par les économies correspondantes. Le programme a été mené à terme dans ces emplacements particuliers, et les économies attendues devraient s'accumuler tout au long de la durée utile des divers éléments concernés. Les délais de récupération varient de moins de deux ans à plus de dix ans, selon les éléments considérés. Nous avons fait preuve d'une prudence maximale dans le calcul de ces délais de récupération.</p>			
<p>Efficacité éconergétique : services liés aux immeubles</p>	<p>Forts du succès remporté par le programme de vérification du rendement énergétique dans nos 52 succursales de détail, nous avons lancé la phase suivante durant l'exercice 2010. Pour cette phase, nous avons lancé des vérifications approfondies du rendement énergétique dans 305 succursales de détail supplémentaires au Canada. L'analyse a porté sur les éléments de l'enveloppe du bâtiment, l'équipement mécanique et électrique et le milieu environnant. À la fin de l'exercice 2010, cette série de vérifications (initiative volontaire) était toujours en cours. Nous nous attendons à obtenir des résultats comparables à ceux des vérifications effectuées durant la première vague, ce qui devrait donner lieu à la mise en place de mesures de conservation de l'énergie visant à réduire les émissions des domaines 1 (chauffage) et 2 (électricité destinée à l'éclairage ou au refroidissement). Cette phase comportait toutefois une particularité, en ce que nous y avons inclus des locaux loués qui, du fait du périmètre de mesure des émissions que nous utilisons (entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé), ont une incidence sur les émissions du domaine 3. La mise en place des mesures de conservation de l'énergie recommandées devrait débiter au printemps de notre exercice 2011.</p>			<p>Plus de 3 ans</p>
<p>Efficacité éconergétique : services liés aux immeubles</p>	<p>Vers la fin de l'exercice 2010, nous avons lancé un projet pilote de remise à niveau de l'automatisation des immeubles, avec interface de surveillance et de commande à distance, dans 11 succursales de détail du sud de l'Ontario, au Canada. L'interface Web permet à BMO de centraliser la surveillance et la commande des systèmes de</p>	<p>77 000</p>	<p>146 000</p>	<p>De 1 à 3 ans</p>

Type de mesure	Description de la mesure	Économie financière annuelle (unité monétaire)	Investissement nécessaire (unité monétaire)	Délai de récupération
	CVCA, de l'éclairage intérieur et des enseignes extérieures dans les 11 emplacements sélectionnés. Au terme du projet pilote, nous espérons enregistrer des économies d'énergie pour les domaines 1 (chauffage) et 2 (électricité destinée à l'éclairage ou au refroidissement) de l'ordre de 15 % à 20 % chaque année. Nous espérons en outre réaliser des économies conséquentes sur les coûts de maintenance, dans la mesure où l'interface à distance permet d'éliminer (dans de nombreux cas) les visites sur place des sociétés de maintenance. À la fin de l'exercice 2010, le projet pilote (volontaire) était toujours en cours. Le projet pilote a pris fin au début de mars 2011, et les résultats en matière d'économies d'énergie et de réduction des visites de maintenance ont confirmé nos prévisions. Nous comptons incorporer cette technologie dans notre nouvelle norme pour les succursales de détail et commencer à la mettre en place en 2011.			
Efficacité éconergétique : services liés aux immeubles	Pendant l'exercice 2010, nous avons entrepris, dans nos succursales et bureaux de Harris N.A. (filiale de BMO Groupe financier), un inventaire des thermostats programmables existants et, au besoin, l'installation de tels dispositifs. Au total, nous avons relevé 42 emplacements où il était nécessaire de prendre des mesures (p. ex., installation de nouveaux thermostats programmables ou reprogrammation d'équipement existant). Cette initiative volontaire (achevée) se traduit par une réduction des émissions des domaines 1 (gaz naturel – chauffage) et 2 (électricité – refroidissement) ainsi que par les économies correspondantes. Ces économies devraient s'accumuler tout au long de la durée utile des nouveaux thermostats installés.	88 633	87 227	Moins d'un an
Achat d'énergies à faibles émissions de carbone	Au début de l'exercice 2010, Harris N.A. (filiale de BMO Groupe financier) a acquis 91 400 certificats d'énergie renouvelable (contrat de trois ans) pour soutenir le développement de l'électricité renouvelable aux États-Unis. Cette initiative volontaire (achevée), nous permet, sans influencer sur les facteurs du réseau électrique utilisés pour calculer les émissions du domaine 2 (électricité destinée à l'éclairage ou au refroidissement), de réduire les émissions que nous déclarons pour le domaine 2, afin que nous poursuivions notre objectif de carboneutralité.			Plus de 3 ans
Transport : parc de véhicules	Depuis quelques années, BMO rajeunit son parc de véhicules de service en faisant appel à la technologie hybride. Les véhicules à essence conventionnels sont progressivement remplacés par des berlines ou des VUS hybrides, selon les besoins professionnels. Au cours de l'exercice 2010, BMO a ajouté 36 véhicules hybrides à son parc de véhicules de service. Cette initiative réduit nos émissions du domaine 1 et est purement volontaire. À la fin de l'exercice 2010, environ 60 % de notre parc automobile était constitué de véhicules hybrides, les véhicules étant renouvelés dès			Plus de 3 ans

Type de mesure	Description de la mesure	Économie financière annuelle (unité monétaire)	Investissement nécessaire (unité monétaire)	Délai de récupération
	qu'ils atteignent trois années de service ou 90 000 km.			

### 3.3b

#### À quelles méthodes votre entreprise a-t-elle recours pour stimuler l'investissement dans les activités de réduction des émissions?

Méthode	Commentaires
Budget consacré à l'efficacité éconergétique	Chaque année, nous mettons de côté un capital spécialement destiné à financer des activités liées à l'efficacité éconergétique dans l'ensemble de l'organisation.
Budget consacré à d'autres activités de réduction des émissions	En tant qu'organisation engagée à l'égard de la carboneutralité (atteinte en 2010), nous reconnaissons que la réalisation de cet objectif repose sur le financement d'autres activités de réduction des émissions, comme l'achat de crédits compensatoires. BMO prévoit chaque année un budget spécial pour ces frais.
Mobilisation des employés	La mobilisation des employés est un élément essentiel de notre stratégie globale de réduction des émissions dans l'organisation. Nos ambassadeurs de l'environnement (employés bénévoles) font sur le terrain la promotion de nos efforts en faveur du développement durable. Nos employés contribuent à la réduction des émissions en préconisant des changements de comportement et en faisant part au Bureau de durabilité environnementale d'idées susceptibles d'être déployées à grande échelle. BMO investit chaque année dans les supports de communication internes (p. ex. intranet, bulletins d'information, etc.) afin de soutenir la mobilisation des employés.
Calculs d'optimisation financière	En tant qu'organisation (institution financière) ayant accès à des capitaux, nous avons la possibilité d'aller au-delà des restrictions normales en matière de capital lorsque cela a un effet positif sur le poste des frais annuels du point de vue des flux de trésorerie. Nous évaluons régulièrement des initiatives sur la base de ces flux de trésorerie ou selon une approche axée sur le cycle de vie, ce qui permet à des projets présentant un RCI à long terme d'être approuvés.
Prix du carbone à l'interne	Depuis trois ans, BMO monétise la valeur des émissions de carbone évitées (à partir d'un prix du carbone fixé à l'interne) et inclut les avantages dans chaque dossier d'analyse ayant un rapport avec l'énergie.
Exigences réduites en matière de rendement du capital investi (RCI)	Nous disposons d'un ensemble de critères pour déterminer si une initiative de réduction des émissions reçoit du financement. Bien que ce ne soit pas le seul critère, le RCI en fait partie. Nous examinons attentivement le RCI à long terme des actifs détenus, notamment en ce qui a trait aux actifs immobiliers que nous prévoyons occuper encore plusieurs années.
Courbe des coûts marginaux de réduction	La méthode type d'analyse de la courbe des coûts marginaux de réduction (courbe MAC) est un autre critère que nous utilisons pour évaluer les activités potentielles de réduction des émissions. Nous continuons de progresser sur la courbe MAC de gauche à droite à mesure que les initiatives sont menées à terme.

3.3c

Si vous n'avez pas mis en place d'initiative de réduction des émissions, veuillez en préciser les raisons.

## Page : 4. Communication

4.1

**Avez-vous publié de l'information sur la réponse de votre entreprise aux changements climatiques et sur ses résultats en matière de réduction des émissions de GES pour l'année courante ailleurs que dans la présente demande d'information du CDP? Si tel est le cas, veuillez annexer les publications en question.**

Publication	Pages ou section	Titre du document joint
Dans des communications volontaires (complet)	p. 17 à 21	BMO_CRPAS2010en[1].pdf
Dans des communications volontaires (complet)	Tout (2 pages)	BMO - GHG Emissions Summary Report - Fiscal 2010.pdf
Dans des communications volontaires (complet)	Tout (2 pages)	BMO - Operational Summary Report Fiscal 2008 - 2010.pdf

### Renseignements supplémentaires

Nous publions de l'information détaillée sur les GES dans la section Environnement de notre site Web sur la responsabilité sociétale : [http://www2.bmo.com/content/0,1089,divId-7\\_langId-1\\_navCode-4890,00.html](http://www2.bmo.com/content/0,1089,divId-7_langId-1_navCode-4890,00.html)

### Pièces jointes

<http://www.bmo.com/accueil/a-propos-de-bmo/services-bancaires/responsabilite-societale/environnement/performance-environnementale#eco5summary>  
<http://www.bmo.com/accueil/a-propos-de-bmo/services-bancaires/responsabilite-societale/environnement/performance-environnementale#greenhouse>  
<http://www.bmo.com/accueil/a-propos-de-bmo/services-bancaires/responsabilite-societale/notre-approche/presentation-de-l'information#cr>



5.1

**Avez-vous décelé des risques (actuels ou futurs) liés aux changements climatiques qui sont susceptibles d'avoir une incidence notable sur vos activités commerciales, votre chiffre d'affaires ou vos dépenses? Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.**

- Risques liés à l'évolution de la réglementation
- Risques liés à l'évolution de paramètres climatiques physiques
- Risques découlant d'autres développements liés au climat

5.1a

**Veillez décrire vos risques liés à l'évolution de la réglementation.**

ID	Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
51001	Taxes et réglementation sur les combustibles ou l'énergie	Hausse des coûts de l'électricité ou du gaz naturel consommés dans les locaux que nous occupons	Hausse des coûts d'exploitation	De 1 à 5 ans	Directe	Probable	Faible
51002	Taxes et réglementation sur les combustibles ou l'énergie	La hausse des coûts d'électricité ou de gaz naturel subie par les participants à notre chaîne d'approvisionnement risque d'être répercutée sur le prix de leurs produits et services.	Hausse des coûts d'exploitation	De 1 à 5 ans	Indirecte (chaîne d'approvisionnement)	Assez probable	Faible
51003	Taxes sur le	L'imposition, par la réglementation relative	Autre :	Inconnu	Indirecte (client)	Inconnu	Faible

ID	Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
	carbone	à la réduction des émissions, de taxes sur le carbone à nos clients œuvrant dans des secteurs d'activité à fortes émissions pourrait faire croître leurs coûts d'exploitation et, de ce fait, exercer une pression financière sur leur capacité de rembourser les prêts en cours consentis par la Banque de Montréal.	incidence sur notre profil de risque de crédit				
51004	Réglementation et normes relatives à l'efficacité énergétique des produits	Réglementation du bâtiment en matière d'efficacité énergétique. Bien que cet aspect ne soit pas réglementé actuellement en Amérique du Nord, on observe une nette tendance à l'adoption de systèmes d'évaluation facultatifs tels que les certifications LEED, BOMABest ou Energy Star. En tant qu'institution financière occupant des bureaux, nous pourrions être concernés par une future réglementation.	Hausse des dépenses en immobilisations	De 1 à 5 ans	Directe	Assez probable	Faible

### 5.1b

**Veillez décrire (i) les incidences financières potentielles du risque avant la prise de mesures; (ii) les méthodes que vous utilisez pour gérer ce risque; et (iii) les coûts associés à ces mesures.**

51001

Selon une source citée par la Société Radio-Canada, les prix de l'énergie au Canada pourraient enregistrer une hausse de plus de 50 % d'ici 2020. Des prédictions comparables et variées ont été faites aux États-Unis. Une réglementation portant principalement sur la consommation de combustibles ou d'autres types d'énergie aurait une incidence sur nos coûts d'exploitation; toutefois, dans la mesure où nous sommes une institution financière qui exerce son activité dans des bureaux, nous ne devrions pas subir de répercussions financières trop importantes. Les coûts d'exploitation déclarés pour l'exercice 2010 de BMO Groupe financier s'élevaient à quelque 7,6 milliards de dollars, dont moins de 100 millions de dollars au titre des coûts annuels liés à l'énergie. Si les coûts d'énergie représentent un petit pourcentage (de l'ordre de 1 %) de l'ensemble de ses coûts d'exploitation, BMO cherche à réduire au minimum ses coûts dans toute la mesure du possible. Nous gérons actuellement la hausse des coûts des combustibles et de l'électricité dans le cadre de notre processus budgétaire annuel et avons mis en œuvre certaines mesures très spécifiques pour nous couvrir contre l'escalade des prix, ainsi que des mesures visant à réduire constamment la consommation. Nous avons également, pour des installations de certaines régions d'Amérique du Nord où cela est possible, signé des contrats d'achat en gros de combustibles ou d'électricité,

afin de mettre l'organisation à l'abri des hausses de prix. Nous continuons par ailleurs à concentrer nos efforts sur la réduction de la consommation d'énergie, en axant notre démarche sur l'enveloppe des bâtiments, les systèmes de CVCA et l'éclairage, de manière à réduire à la fois nos coûts d'exploitation courants et nos émissions. Nous avons récemment commandé des vérifications du rendement énergétique pour quelque 33 % de nos établissements de détail au Canada et aux États-Unis. Nous prévoyons de mettre en œuvre toutes les mesures de conservation de l'énergie préconisées afin de générer une réduction de la consommation et des coûts d'énergie de l'ordre de 15 % à 20 % annuellement. Ces mesures ne sont pas considérées comme coûteuses à mettre en place. Les initiatives de réduction de la consommation sont jugées normales, et les contrats d'achat en gros d'énergie ou d'électricité ne sont pas assez habituels pour peser lourd sur nos ressources, que ce soit sur le plan des finances ou du personnel.

Nous sommes d'avis qu'en mettant l'accent à la fois sur les prix (coûts des combustibles ou de l'électricité) et la demande (consommation), nos frais égalant le produit de ces deux facteurs, nous serons bien placés pour faire face à toute évolution fiscale ou réglementaire future.

#### 51002

En tant qu'institution financière dépensant annuellement quelque 3 milliards de dollars canadiens en produits et services, nous devons nous attendre à ce que la réglementation principalement axée sur la consommation de combustibles ou d'autres types d'énergie qui touchera nos fournisseurs ait une incidence sur nos coûts d'exploitation. Il est difficile d'évaluer l'ampleur financière d'une telle hausse, car les facteurs déterminants devraient en principe inclure l'importance et le degré de généralisation de ces augmentations dans les zones géographiques où nous sommes présents. Pour gérer la hausse du coût des produits et des services de nos fournisseurs, que cela résulte d'une évolution de la réglementation ou de la fiscalité ou de toute autre cause, nous avons recours à un processus très rigoureux de recherche de fournisseurs. Ce processus intègre un appel d'offres concurrentiel officiel pour les dépenses supérieures aux seuils fixés, des activités de retour sur le marché et des communications régulières avec nos fournisseurs. Des accords contractuels permettent également de protéger l'organisation contre les fluctuations de prix au moins pendant la durée du contrat.

Au-delà de l'exécution des contrats, BMO collabore aussi de manière stratégique avec les fournisseurs pour favoriser des économies permanentes liées à la chaîne d'approvisionnement et des bienfaits pour l'environnement. Le partenariat établi avec notre fournisseur de matériel de bureau au Canada en est l'exemple type. Après analyse des données de livraison (fréquence et volume) des fournitures de bureau pour les principaux bureaux du pays, nous avons convenu de limiter les livraisons à deux fois par semaine (au lieu de chaque jour auparavant). En regroupant les commandes et en venant moins souvent à nos bureaux, le fournisseur est parvenu à réduire le nombre de ses camions sur la route, de même que les émissions de gaz à effet de serre associées à ces derniers. On estime à environ 34 % la réduction des émissions de gaz à effet de serre attribuable à cette initiative. Nous étudions également la possibilité d'utiliser un bac de manutention réutilisable pour livrer les fournitures de bureau, afin de réduire le volume des déchets recyclables (actuellement des caisses en carton) dans nos locaux. En réduisant la quantité des ressources consommées dans notre chaîne d'approvisionnement, nous favorisons une certaine stabilité des prix offerts par nos fournisseurs.

Sur le plan des coûts de gestion, il suffit de peu d'efforts ou de peu de dépenses supplémentaires pour s'informer des changements éventuels à apporter à la réglementation, car il s'agit là d'une fonction de notre processus actuel de gestion des risques. Gérer les effets des coûts d'exploitation croissants de notre chaîne d'approvisionnement, quelle qu'en soit la raison, est également un processus déjà existant; il n'y a dès lors pas lieu de s'attendre à des coûts supplémentaires.

#### 51003

Le risque de crédit lié à l'imposition éventuelle de taxes de carbone à nos clients est pris en compte dans le cadre de gestion du risque à l'échelle de l'organisation. Des directives particulières relatives aux changements climatiques sont appliquées aux opérations effectuées avec des clients œuvrant dans des secteurs d'activité à fortes émissions. Outre les facteurs mentionnés précédemment, nous évaluons les points suivants : a) existence de mesures de surveillance et de déclaration des émissions de gaz à effet de serre par l'emprunteur, y compris l'étendue et la qualité de ces mesures; b) volume total de gaz à effet de serre émis par l'emprunteur; c) existence d'un plan de réduction des émissions de carbone chez l'emprunteur, mode d'application de ce plan et rôle du conseil d'administration dans son élaboration; et d) capacité de l'emprunteur de s'adapter à l'évolution de la réglementation relative aux émissions de gaz à effet de serre. En l'absence d'une

réglementation et d'orientations claires dans l'immédiat, nous n'avons pas isolé les incidences financières potentielles associées à ce risque. La gestion de ce dernier n'entraîne aucun coût supplémentaire, car elle entre déjà dans le champ de notre cadre de gestion du risque existant.

51004

Notre organisation, en tant qu'institution financière occupant quelque 14,5 millions de pieds carrés, soit comme propriétaire soit comme locataire, essentiellement en Amérique du Nord, pourrait devoir assumer des coûts supplémentaires si une réglementation du bâtiment était adoptée. Cela dit, nous jugeons que la tendance actuelle à rendre les immeubles plus éconergétiques qu'auparavant est un pas dans la bonne direction. La mise en place de normes renforcées (code du bâtiment, label normalisé, etc.), même si cela devait entraîner une légère augmentation de nos dépenses en immobilisations, aurait probablement pour effet de réduire nos coûts d'exploitation courants. Nous ne pensons pas que les coûts liés à de telles normes seraient importants, car une nouvelle réglementation serait probablement tournée vers l'avenir, les immeubles existants devant alors être mis aux normes au fil du temps. Nous restons attentifs à l'évolution du cadre réglementaire et, advenant de nouvelles dispositions, intégrerons les nouvelles exigences à nos processus existants.

### 5.1c

**Veillez décrire vos risques liés à l'évolution des paramètres climatiques physiques.**

ID	Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
51005	Hausse du niveau des océans	La majeure partie de nos activités a lieu au Canada, là où les régions côtières de l'océan Atlantique et de l'océan Pacifique et les régions en bordure des Grands Lacs sont plus vulnérables à une hausse du niveau des eaux et à une augmentation des inondations que les autres régions du pays.	Hausse des coûts d'exploitation	De 1 à 5 ans	Directe	Probable	Faible
51006	Évolution des extrêmes de température	Risque de hausse des coûts énergétiques pour l'organisation, en raison des fluctuations extrêmes de la température, qui peuvent en outre avoir des répercussions sur la main-d'œuvre. Les vagues de chaleur prolongées et la pollution atmosphérique qui les accompagne peuvent éventuellement accroître l'absentéisme.	Hausse des coûts d'exploitation	De 1 à 5 ans	Directe	Assez probable	Faible
51007	Incertitude relative aux risques	Les risques physiques auxquels font face nos fournisseurs peuvent ultimement avoir une incidence non seulement sur nos	Réduction ou interruption de la capacité de	De 1 à 5 ans	Indirecte (chaîne d'approvisionnement)	Improbable	Faible

ID	Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
	physiques	propres activités, mais aussi sur la fourniture de produits ou de services à nos clients, selon les circonstances. La gamme des conséquences possibles est, selon nous, la suivante : a) retards mineurs dans la fourniture de services ou de documents (p. ex., des processus internes ou des documents papier à remettre à des clients pourraient être retardés en cas de problème touchant l'approvisionnement en papier); b) problèmes touchant la chaîne d'approvisionnement, qui pourraient entraîner la nécessité de faire appel à un autre fournisseur, avec pour effet de causer le retard de certains envois, la mise en place de solutions provisoires, une hausse des coûts ou des différences (en bien ou en mal) dans la qualité du matériel; et c) cessation complète de la fourniture de services ou de produits à court ou à moyen terme.	production				

#### 5.1d

**Veillez décrire (i) les incidences financières potentielles du risque avant la prise de mesures; (ii) les méthodes que vous utilisez pour gérer ce risque; et (iii) les coûts associés à ces mesures.**

51005

En cas de dégâts liés aux conditions météorologiques, nous pourrions devoir assumer des coûts de remise en état de l'ordre de 50 000 \$ à 100 000 \$ par unité, selon la gravité des dommages. Ces coûts pourraient grimper si nous tardions à les engager, en raison des problèmes de moisissures ou de pourriture qui pourraient surgir ultérieurement. Notre équipe Gestion de la continuité des opérations gère ce risque en suivant les conditions météorologiques dans les régions susceptibles d'être touchées et en veillant à ce que les effets d'une éventuelle inondation soient corrigés, de façon à ce que nous en limitions les conséquences financières globales. Si nos succursales sont dans l'incapacité de fonctionner, nous pouvons nous appuyer sur notre vaste réseau de distribution et nos autres circuits de distribution (services bancaires en ligne ou par téléphone) pour servir nos clients. Ces mesures sont intégrées dans notre infrastructure existante de gestion de la continuité des opérations et ne représentent aucun coût additionnel pour l'organisation.

51006

Nous n'avons pas modélisé les incidences financières de ce risque, mais, d'après notre expérience actuelle, nous ne nous attendons pas à ce qu'elles soient importantes. Il semblerait qu'il soit difficile et inapproprié de modéliser ces incidences financières, car les fluctuations de température sont susceptibles de varier grandement à des échelles géographiques importantes; il conviendrait de prendre en compte les coûts énergétiques, de même que les préférences des employés. Nous gérons ces questions en diminuant le niveau d'éclairage dans certaines aires communes de nos immeubles et en réglant les thermostats de chauffage et de refroidissement dans l'ensemble de l'organisation. Ces mesures s'inscrivent dans notre infrastructure existante de gestion des actifs immobiliers et des locaux, et ne représentent aucun coût supplémentaire pour l'organisation. De plus, nous mettons à l'essai des systèmes d'automatisation des immeubles dans notre réseau de succursales de détail. Les coûts additionnels d'environ 30 000 \$ par installation nous permettent de surveiller et de commander à distance les systèmes de CVCA, ainsi que l'éclairage intérieur. Les économies visées dans chaque installation sont de l'ordre de 15 % à 20 % des charges courantes de services publics, de même que la réduction des coûts de maintenance. Nous n'avons pas modélisé les incidences financières du risque d'augmentation de l'absentéisme, mais, d'après notre expérience actuelle, nous ne pensons pas qu'elles seraient importantes. Pour gérer ce risque, toutes les unités élaborent un plan de continuité des opérations qui tient compte de l'importance du temps comme facteur dans les activités qu'elles exercent (p. ex., télétravail, répartition des opérations en plusieurs endroits). Cela s'inscrit dans notre planification permanente de la continuité des opérations et ne représente aucun coût supplémentaire pour l'organisation.

51007

Nos sources d'approvisionnement étant relativement diversifiées pour la vaste majorité des biens que nous nous procurons, nous estimons que nous pourrions – avec une certaine facilité et à un coût concurrentiel – remplacer un fournisseur par un autre. Aussi, aucune incidence financière notable n'est-elle à redouter. Nous classons toutefois les fournisseurs ou partenaires avec qui les relations sont plus étendues, et dont une défaillance éventuelle pourrait représenter un risque plus grand, comme des fournisseurs à « risque élevé » et gérons ces relations en conséquence. Une des principales priorités en matière de gouvernance à l'égard de ces relations est la mise en place de plans d'urgence. Pour les fournisseurs importants, y compris dans le cadre de contrats d'impartition, nous portons une attention particulière à l'existence de plans de mesures d'urgence consignés par écrit et éprouvés. Nous exigeons aussi une confirmation de la mise à l'essai annuelle des plans de mesures d'urgence dans le cadre de l'exercice annuel d'attestation auquel nous soumettons ces fournisseurs. Par ailleurs, le directeur chargé de gérer à l'interne nos relations avec les fournisseurs doit s'assurer que des plans sont en place pour réagir à toute interruption de service au cas où un fournisseur ou un partenaire connaîtrait des problèmes. Des aspects tels que la rapidité et la facilité avec lesquelles une relation pourrait au besoin être remplacée – par des ressources externes ou internes – sont fondamentaux dans le cadre de l'évaluation effectuée. Ces activités sont effectuées dans le cadre de nos fonctions permanentes d'approvisionnement, d'impartition et d'élaboration de plans de mesures d'urgence et, de ce fait, ne représentent pas de coût supplémentaire pour l'organisation.

## 5.1e

**Veillez décrire vos risques découlant d'autres développements liés au climat.**

ID	Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
51008	Réputation	Risque de réputation lié à nos relations	Autre : répercussions sur la	Inconnu	Directe	Improbable	Inconnu

ID	Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
		financières avec des clients œuvrant dans des secteurs d'activité à fortes émissions.	clientèle, diminution de la valorisation boursière				

#### 5.1f

**Veillez décrire (i) les incidences financières potentielles du risque avant la prise de mesures; (ii) les méthodes que vous utilisez pour gérer ce risque; et (iii) les coûts associés à ces mesures.**

51008

Il est difficile de quantifier avec exactitude les conséquences financières du risque de réputation. Quoiqu'il en soit, nous attachons une grande valeur à notre réputation et nous nous efforçons de la protéger dans tout ce que nous faisons. Nous exerçons principalement nos activités en Amérique du Nord, où il n'existe actuellement pas de réglementation cohésive à l'égard des changements climatiques. Le risque potentiel pour notre réputation réside dans notre association avec des clients qui œuvrent dans des secteurs d'activité à fortes émissions. Pour gérer ce risque, nous appliquons aux opérations réalisées avec ce type de clients des directives précises liées aux changements climatiques. En plus d'autres facteurs de risque intégrés, nous évaluons les points suivants : a) existence de mesures de surveillance et de déclaration des émissions de gaz à effet de serre par l'emprunteur, y compris l'étendue et la qualité de ces mesures; b) volume total de gaz à effet de serre émis par l'emprunteur; c) existence d'un plan de réduction des émissions de carbone chez l'emprunteur, mode d'application de ce plan et rôle du conseil d'administration dans son élaboration; et d) capacité de l'emprunteur de s'adapter à l'évolution de la réglementation relative aux émissions de gaz à effet de serre. Nous suivons aussi l'évolution du cadre réglementaire, de façon à être prêts à intégrer les effets de toute modification de la réglementation dans nos activités. Ces processus, qui sont menés à bien par les équipes Responsabilité sociétale et développement durable et Gestion du risque, s'inscrivent dans l'infrastructure et les programmes de travail existants et, de ce fait, ne représentent aucun coût supplémentaire pour l'organisation. Nous assurons en outre activement la promotion de notre marque et faisons en sorte de protéger notre réputation en faisant preuve de leadership en matière environnementale. La réalisation de notre objectif de carboneutralité en 2010 a un coût : outre les dépenses annuelles en immobilisations (plus de 3 millions de dollars) associées à nos efforts continuels de conservation, nous dépensons près de 3 millions de dollars chaque année pour acheter des certificats d'énergie renouvelable et des crédits compensatoires de carbone de haute qualité sur le marché volontaire.

#### 5.1g

**Veillez expliquer pourquoi vous ne considérez pas que votre entreprise est exposée à des risques liés à l'évolution de la réglementation et susceptibles d'avoir une incidence notable sur ses activités commerciales, son chiffre d'affaires ou ses dépenses.**

5.1h

Veillez expliquer pourquoi vous ne considérez pas que votre entreprise est exposée à des risques liés à l'évolution de paramètres climatiques physiques et susceptibles d'avoir une incidence notable sur ses activités commerciales, son chiffre d'affaires ou ses dépenses.

5.1i

Veillez expliquer pourquoi vous ne considérez pas que votre entreprise est exposée à des risques découlant d'autres développements liés au climat et susceptibles d'avoir une incidence notable sur ses activités commerciales, son chiffre d'affaires ou ses dépenses.

**Page : 6. Occasions liées aux changements climatiques**

6.1

**Avez-vous décelé des occasions (actuelles ou prévues) liées aux changements climatiques qui sont susceptibles d'avoir une incidence notable sur vos activités commerciales, votre chiffre d'affaires ou vos dépenses? Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.**

- Occasions liées à l'évolution de la réglementation
- Occasions liées à l'évolution de paramètres climatiques physiques
- Occasions découlant d'autres développements liés au climat

6.1a

Veillez décrire les occasions qui s'offrent à vous en raison de l'évolution de la réglementation.

ID	Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
----	----------------------	-------------	-----------------------	---------	-----------------------------	----------------------	------------------------



ID	Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
61001	Taxes et réglementation sur les combustibles ou l'énergie	Soutien envers nos clients s'impliquant dans la production d'énergies renouvelables ou de substitution.	Accroissement de la demande de produits ou services existants	Actuellement	Directe	Pratiquement certain	Moyenne
61002	Mécanismes de quotas et d'échanges	BMO Groupe financier est une organisation nord-américaine actuellement présente sur les marchés financiers du monde entier. L'introduction d'une législation pourrait offrir des occasions de participer aux nouveaux marchés d'échange de droits d'émission. Jusqu'ici, ces occasions sont restées limitées en Amérique du Nord, en raison d'une législation peu claire et de l'étroitesse des marchés existants.	Nouveaux produits ou services commerciaux	Inconnu	Directe	Inconnu	Inconnu

#### 6.1b

**Veillez décrire (i) les incidences financières potentielles de l'occasion; (ii) les méthodes que vous utilisez pour gérer cette occasion; et (iii) les coûts associés à ces mesures.**

61001

Nous avons l'occasion de tirer profit de la demande croissante d'énergie de substitution ou d'énergie de source renouvelable sur le marché nord-américain. BMO Marchés des capitaux et les firmes qui ont été ses prédécesseurs ont rempli le rôle de conseiller financier de confiance auprès des sociétés d'électricité et de services publics depuis le début du financement du développement hydroélectrique au Canada, il y a près d'un siècle. Notre organisation, après avoir été une des premières institutions financières à financer le développement de l'énergie éolienne, demeure aujourd'hui un chef de file dans le financement des projets d'énergie renouvelable. Depuis 2001, BMO Marchés des capitaux a contribué à réunir plus de 4,5 milliards de dollars pour financer des projets d'énergie renouvelable, notamment dans les domaines de l'énergie éolienne, de l'hydroélectricité et de la biomasse. La gestion de cette occasion est confiée au groupe Énergie et services publics de BMO Marchés des capitaux, dont les membres sont établis à Toronto, Calgary, Montréal, Vancouver, Houston et New York.

En outre, nous avons émis à l'intention de nos directeurs - Comptes d'entreprises un document d'information sur les caractéristiques du Micro-programme de tarifs de rachat garantis du gouvernement de l'Ontario pour les projets d'énergie renouvelable à petite échelle et sur la façon dont il peut cadrer avec les besoins de financement actuels des clients.

Les services de conseil financier et de financement font partie de notre offre aux clients et, de ce fait, ne représentent pas de coûts supplémentaires pour

l'organisation.

61002

L'adoption de lois susceptibles de stimuler des mesures économiques incitatives ou de conduire à la création de nouveaux marchés robustes peut être vue par BMO comme une occasion. Notre position actuelle consiste à suivre l'évolution de la législation sur les mécanismes de quotas et d'échanges, principalement en Amérique du Nord, et à évaluer les occasions de participer aux nouveaux marchés d'échange de droits d'émission lorsqu'on aura plus de certitude à ce sujet. Jusqu'ici, ces occasions sont restées limitées en Amérique du Nord, en raison de lois peu claires et de l'étroitesse des marchés existants.

Comme l'organisation est présente dans le monde entier, le développement de capacités d'échange de droits d'émission de carbone (ressources, systèmes, etc.) entraînerait certains coûts; cependant, l'ampleur de ces coûts n'a pas encore été définie, de même que les avantages financiers connexes. La responsabilité de gestion incomberait à notre groupe Produits de négociation.

### 6.1c

**Veillez décrire les occasions liées à l'évolution des paramètres climatiques physiques.**

ID	Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
61003	Autres facteurs climatiques physiques	En tant qu'organisation occupant essentiellement de l'espace de bureau ou de l'espace commercial de petite superficie, nous recherchons constamment des moyens de tirer profit de l'évolution des paramètres climatiques physiques pour nos bâtiments. Lorsque nous construisons ou modifions des installations du portefeuille immobilier de l'organisation, nous tâchons d'exploiter les occasions liées à l'évolution des éléments météorologiques naturels. La rénovation d'immeubles pour profiter du refroidissement par une source naturelle en est un bon exemple. Précisément, cela consiste à faire entrer dans le bâtiment de l'air frais de l'extérieur afin d'alléger la demande d'électricité nécessaire pour refroidir l'air à l'intérieur (au moyen de refroidisseurs d'immeuble de base) et de réduire les coûts d'exploitation. Nous considérons aussi les rénovations plus conventionnelles des bâtiments comme des occasions permanentes de tirer profit de l'évolution des conditions.	Réduction des coûts d'exploitation	Actuellement	Directe	Probable	Faible

#### 6.1d

**Veillez décrire (i) les incidences financières potentielles de l'occasion; (ii) les méthodes que vous utilisez pour gérer cette occasion; et (iii) les coûts associés à ces mesures.**

61003

En janvier 2008, nous avons confié la gestion des installations de nos succursales de détail canadiennes à une entreprise externe, une impartition dont nous ne divulguons pas les coûts. Une gestion conforme aux impératifs de la durabilité environnementale dans l'ensemble des installations constitue un aspect essentiel de cette relation. Nous avons établi un indice de référence relatif au rendement éconergétique (intensité de la consommation/m<sup>2</sup>) pour la majeure partie de ces installations, et avons mis en place un programme d'amélioration des immobilisations sur cinq ans pour gérer les mesures et initiatives particulières que nous pouvons entreprendre afin de tirer profit des occasions de réduction permanente des coûts d'exploitation. Chaque année, nous procédons à des mises à niveau de l'enveloppe des bâtiments (toiture, fenêtres, etc.), des systèmes de CVCA (remplacement d'unités, chauffage ou refroidissement par zones) et des systèmes d'éclairage (passage de la technologie T12 à une technologie T8, T5 ou DEL).

En ce qui concerne nos tours de bureaux et autres installations clés (centres de service des opérations), nous continuons d'évaluer activement l'infrastructure des immeubles pour rechercher des occasions comparables de mettre à niveau l'équipement, d'améliorer l'efficacité éconergétique et de raffiner nos processus opérationnels afin de réduire nos coûts et l'incidence globale de nos émissions. Nous avons mis en place un procédé de refroidissement par une source naturelle dans un certain nombre de nos installations du réseau. Dans certaines régions géographiques, nous avons également procédé à des achats en gros d'énergie, de manière à gérer de façon proactive nos coûts face à l'envol du prix des combustibles.

Les coûts associés à ces occasions de mise à niveau en matière énergétique peuvent atteindre des sommes importantes (p. ex., entre 2 millions et 4 millions de dollars annuellement), selon la portée et l'ampleur des projets en question. Nous constatons généralement des économies sur nos charges de services publics de l'ordre de 15 % à 20 %, en fonction, ici encore, de la portée de chaque initiative particulière. Comme nous cherchons en permanence à réduire nos coûts d'exploitation courants, ces activités font déjà partie de notre démarche habituelle et ne devraient entraîner aucun coût supplémentaire important.

#### 6.1e

**Veillez décrire les occasions découlant d'autres développements liés au climat.**

ID	Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
61004	Évolution du comportement des clients	Dans un contexte où nos clients de détail cherchent des façons de limiter leur empreinte écologique, la possibilité de leur proposer des produits financiers	Nouveaux produits ou services aux	Actuellement	Directe	Pratiquement certain	Inconnu

ID	Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence
		susceptibles de les y aider crée pour nous des occasions d'affaires dans le marché nord-américain.	petites entreprises				
61005	Réputation	BMO vise à maximiser le rendement total des capitaux propres et à trouver l'équilibre entre ses engagements à l'égard de la performance financière de ses clients, de ses employés, de l'environnement et des collectivités où nous vivons et travaillons. Nous croyons que mesurer et gérer nos émissions et mettre de l'avant des mesures de réduction de celles-ci pour réduire notre empreinte carbone, de même que faire preuve de transparence quant à nos politiques et pratiques à l'égard des changements climatiques, pourrait contribuer à améliorer notre réputation auprès des parties prenantes.	Hausse du cours de l'action (valorisation boursière)	De 1 à 5 ans	Directe	Inconnu	Inconnu

#### 6.1f

**Veillez décrire (i) les incidences financières potentielles de l'occasion; (ii) les méthodes que vous utilisez pour gérer cette occasion; et (iii) les coûts associés à ces mesures.**

61004

BMO a récemment lancé l'hypothèque Énergie Plus<sup>MC</sup> BMO, un prêt hypothécaire fermé à taux fixe de cinq ans à un taux réduit sans égal sur le marché, afin de récompenser les clients ayant fait des choix favorables pour leur foyer et pour l'environnement. Pour être admissible à l'hypothèque Énergie Plus BMO, la propriété doit être conforme aux critères énoncés dans la liste de vérification de l'efficacité énergétique de BMO, ce qui doit être attesté par un évaluateur (ou un vérificateur du rendement énergétique) indépendant désigné par BMO. Ce produit est géré par le groupe responsable des produits de prêt aux particuliers dans le cadre de ses fonctions habituelles et, de ce fait, n'entraîne aucun coût supplémentaire pour l'organisation. Il est encore trop tôt pour en déterminer l'incidence financière. BMO offre actuellement deux fonds d'investissement dits durables, le fonds BMO Catégorie Protection du climat et le fonds BMO Catégorie perspectives durables. Ces deux fonds proposent les titres de sociétés qui offrent des technologies, des produits ou des services favorisant la lutte contre les changements climatiques et la protection de l'environnement, ainsi que de sociétés actives dans d'autres domaines liés à la durabilité, comme les choix axés sur un mode de vie sain, les énergies de substitution et les ressources naturelles. Ces fonds sont gérés dans le cadre des fonctions normales du groupe Fonds d'investissement et, de ce fait, n'entraînent aucun coût supplémentaire pour l'organisation. L'incidence financière de cette occasion constitue un renseignement exclusif que nous ne rendons pas public.

Nous offrons par ailleurs à nos clients la possibilité de bénéficier de tous leurs services bancaires en ligne, ce qui élimine la nécessité de produire des relevés ou des copies papier de chèques. Notre secteur des services bancaires de détail est responsable de la gestion de ces questions. L'introduction de cette capacité fait

partie d'une offre plus large; aussi n'en avons-nous pas isolé le coût. En outre, elle n'occasionne aucun coût de gestion supplémentaire.

61005

BMO vise à maximiser le rendement total des capitaux propres et à trouver l'équilibre entre ses engagements à l'égard de la performance financière de ses clients, de ses employés, de l'environnement et des collectivités où nous vivons et travaillons. Nous croyons que mesurer et gérer nos émissions et mettre de l'avant des mesures de réduction de celles-ci pour réduire notre empreinte carbone, de même que faire preuve de transparence quant à nos politiques et pratiques à l'égard des changements climatiques, pourrait contribuer à améliorer notre réputation auprès des parties prenantes.

Les incidences financières potentielles des mesures que nous prenons sont difficiles à quantifier car, à l'évidence, d'autres facteurs influent sur le cours de l'action. Nous faisons part de façon transparente de nos progrès, à l'interne, à notre personnel et, à l'externe, aux clients, aux actionnaires et aux autres parties prenantes, par l'intermédiaire du CDP, de notre Rapport annuel, de notre Rapport sociétal, de notre site Web et de communiqués réguliers. Les coûts marginaux de ces activités – celles qui se rapportent aux questions climatiques – ne sont pas considérés comme importants, car ils sont déjà intégrés aux processus et ressources existants.

---

6.1g

**Veillez expliquer pourquoi vous ne considérez pas que votre entreprise peut bénéficier d'occasions liées à l'évolution de la réglementation et susceptibles d'avoir une incidence notable sur ses activités commerciales, son chiffre d'affaires ou ses dépenses.**

---

6.1h

**Veillez expliquer pourquoi vous ne considérez pas que votre entreprise peut bénéficier d'occasions liées à l'évolution de paramètres climatiques physiques et susceptibles d'avoir une incidence notable sur ses activités commerciales, son chiffre d'affaires ou ses dépenses.**

---

6.1i

**Veillez expliquer pourquoi vous ne considérez pas que votre entreprise peut bénéficier d'occasions découlant d'autres développements liés au climat et susceptibles d'avoir une incidence notable sur ses activités commerciales, son chiffre d'affaires ou ses dépenses.**

7.1

Veillez indiquer votre année de référence et vos émissions au cours de l'année de référence (domaines 1 et 2)

Année de référence	Émissions de l'année de référence – domaine 1 (téq. CO <sub>2</sub> )	Émissions de l'année de référence – domaine 2 (téq. CO <sub>2</sub> )
Du lundi 1 <sup>er</sup> janvier 2007 au lundi 31 décembre 2007	25 380,03	48 236,88

7.2

Indiquez le nom de la norme, du protocole ou de la méthodologie que vous avez employés pour recueillir des données sur vos activités et calculer vos émissions des domaines 1 et 2.

Veillez sélectionner les méthodologies publiées que vous utilisez.

The Greenhouse Gas Protocol: A Corporate Accounting and Reporting Standard (Revised Edition)  
ISO 14064-1

7.2a

Si vous avez sélectionné « Autre », veuillez préciser.

7.3

**Veillez indiquer la source des potentiels de réchauffement planétaire que vous avez appliqués.**

Gaz	Référence
CO <sub>2</sub>	Deuxième rapport d'évaluation du GIEC (100 ans)
CH <sub>4</sub>	Deuxième rapport d'évaluation du GIEC (100 ans)
N <sub>2</sub> O	Deuxième rapport d'évaluation du GIEC (100 ans)
HFC	Deuxième rapport d'évaluation du GIEC (100 ans)

#### 7.4

**Veillez indiquer les facteurs d'émission que vous avez appliqués et leur origine; vous pouvez aussi joindre une feuille Excel contenant ces données.**

Combustible et carburant/Matière/Énergie	Facteur d'émission	Unité	Référence
Gaz naturel	50,61	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	Protocole sur les GES – Installations – 2000
Mazout n°2 (mazout de chauffage)	73,91	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	Protocole sur les GES – Installations – 2000
Essence automobile	2382,20	Autre : kg de CO <sub>2e</sub> par m <sup>3</sup>	Protocole sur les GES – Installations – 2000
Carburéacteur	2552,00	Autre : kg de CO <sub>2e</sub> par m <sup>3</sup>	Protocole sur les GES – Installations – 2000
Autre : Achat d'électricité – Australie	245,36	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	Agence internationale de l'énergie – 2008
Autre : Achat d'électricité – Barbade	201,20	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	Protocole sur les GES – Électricité – 2006
Autre : Achat d'électricité – Chine	206,93	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	Agence internationale de l'énergie – 2008
Autre : Achat d'électricité – France	22,98	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	Agence internationale de l'énergie – 2008
Autre : Achat d'électricité – Hong Kong	206,93	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	Agence internationale de l'énergie – 2008
Autre : Achat d'électricité – Irlande	135,06	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	Agence internationale de l'énergie – 2008
Autre : Achat d'électricité – Mexique	122,21	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	Agence internationale de l'énergie – 2008
Autre : Achat d'électricité – Royaume-Uni	135,26	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	Agence internationale de l'énergie – 2008
Autre : Achat d'électricité – Suisse	7,61	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	Agence internationale de l'énergie – 2008
Autre : Achat d'électricité – Alberta, Canada	246,34	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	Environnement Canada – 2008
Autre : Achat d'électricité – Colombie-Britannique, Canada	4,22	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	Environnement Canada – 2008
Autre : Achat d'électricité – Île-du-Prince-Édouard, Canada	0,00	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	Environnement Canada – 2008
Autre : Achat d'électricité – Manitoba, Canada	3,36	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	Environnement Canada – 2008

Combustible et carburant/Matière/Énergie	Facteur d'émission	Unité	Référence
Autre : Achat d'électricité – Nouveau-Brunswick, Canada	127,32	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	Environnement Canada – 2008
Autre : Achat d'électricité – Nouvelle-Écosse, Canada	218,81	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	Environnement Canada – 2008
Autre : Achat d'électricité – Ontario, Canada	44,76	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	Environnement Canada – 2008
Autre : Achat d'électricité – Québec, Canada	0,57	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	Environnement Canada – 2008
Autre : Achat d'électricité – Saskatchewan, Canada	196,34	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	Environnement Canada – 2008
Autre : Achat d'électricité – Terre-Neuve, Canada	5,87	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	Environnement Canada – 2008
Autre : Achat d'électricité – Territoires du Nord-Ouest, Canada	17,55	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	Environnement Canada – 2008
Autre : Achat d'électricité – Yukon, Canada	17,55	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	Environnement Canada – 2008
Autre : Achat d'électricité – Arizona, É.-U.	149,18	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) – 2007
Autre : Achat d'électricité – Californie, É.-U.	71,54	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) – 2007
Autre : Achat d'électricité – Colorado, É.-U.	228,79	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) – 2007
Autre : Achat d'électricité – Floride, É.-U.	159,16	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) – 2007
Autre : Achat d'électricité – Géorgie, É.-U.	177,69	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) – 2007
Autre : Achat d'électricité – Illinois, É.-U.	140,18	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) – 2007
Autre : Achat d'électricité – Indiana, É.-U.	259,87	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) – 2007
Autre : Achat d'électricité – Iowa, É.-U.	225,62	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) – 2007
Autre : Achat d'électricité – Maryland, É.-U.	169,53	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) – 2007
Autre : Achat d'électricité – Massachusetts, É.-U.	151,89	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) – 2007
Autre : Achat d'électricité – Nevada, É.-U.	146,86	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) – 2007



Combustible et carburant/Matière/Énergie	Facteur d'émission	Unité	Référence
Autre : Achat d'électricité – New Jersey, É.-U.	88,61	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) – 2007
Autre : Achat d'électricité – New York, É.-U.	95,09	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) – 2007
Autre : Achat d'électricité – Texas, É.-U.	165,35	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) – 2007
Autre : Achat d'électricité – Utah, É.-U.	245,14	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) – 2007
Autre : Achat d'électricité – Virginie, É.-U.	144,25	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) – 2007
Autre : Achat d'électricité – Washington, É.-U.	32,85	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) – 2007
Autre : Achat d'électricité – Wisconsin, É.-U.	201,66	Autre : kg CO <sub>2e</sub> par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) – 2007
Autre : Vapeur	0,15	tonnes métriques de CO <sub>2e</sub> par tonne métrique	Laboratoire de recherche en diversification énergétique CANMET – 2000
Autre : HFC-134A	1300	tonnes métriques de CO <sub>2e</sub> par tonne métrique	GIEC – 2000

**Page : 8. Données sur les émissions (du 1<sup>er</sup> novembre 2009 au 1<sup>er</sup> novembre 2010)**

**8.1**

**Veillez sélectionner le périmètre de mesure que vous utilisez pour votre inventaire des gaz à effet de serre (domaines 1 et 2).**

Entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé.

**8.2a**

**Veillez indiquer le volume global de vos émissions brutes du domaine 1 en tonnes métriques de CO<sub>2e</sub> (téq. CO<sub>2</sub>).**

16 545,66

---

8.2b

Veillez indiquer le volume global de vos émissions brutes du domaine 1 en tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub> – Ventilation de la partie 1.

Périmètre de mesure	Émissions brutes globales – domaine 1 (téq. CO <sub>2</sub> )	Commentaires

---

8.2c

Veillez indiquer le volume global de vos émissions brutes du domaine 1 en tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub> – Total de la partie 1.

Émissions brutes globales – domaine 1 (téq. CO <sub>2</sub> ) – Total de la partie 1	Commentaires

---

8.2d

Veillez indiquer le volume global de vos émissions brutes du domaine 1 en tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub> – Partie 2

Émissions brutes globales – domaine 1 (téq. CO <sub>2</sub> ) – Autres entités, activités ou installations sous votre contrôle opérationnel	Commentaires

---

8.3a

Veillez indiquer le volume global de vos émissions brutes du domaine 2 en tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub> (téq. CO<sub>2</sub>).

48 362,21

---

8.3b

Veillez indiquer le volume global de vos émissions brutes du domaine 2 en tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub> – Ventilation de la partie 1.

Périmètre de mesure	Émissions brutes globales – domaine 2 (t <sub>éq.</sub> CO <sub>2</sub> )	Commentaires
---------------------	---	--------------

8.3c

Veuillez indiquer le volume global de vos émissions brutes du domaine 2 en tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub> – Total de la partie 1

Émissions brutes globales – domaine 2 (t <sub>éq.</sub> CO <sub>2</sub> ) – Total de la partie 1	Commentaires
--	--------------

8.3d

Veuillez indiquer le volume global de vos émissions brutes du domaine 2 en tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub> – Partie 2

Émissions brutes globales – domaine 2 (t <sub>éq.</sub> CO <sub>2</sub> ) – Autres entités, activités ou installations sous votre contrôle opérationnel	Commentaires
---	--------------

8.4

Y a-t-il des sources d'émissions des domaines 1 et 2 qui ne sont pas incluses dans votre déclaration (installations, GES particuliers, activités, secteurs géographiques, etc.)?

8.4a

Veuillez remplir le tableau ci-dessous.

Entité déclarante	Source	Domaine	Motif de l'exclusion de la source.
-------------------	--------	---------	------------------------------------

## 8.4

Y a-t-il des sources d'émissions des domaines 1 et 2 qui ne sont pas incluses dans votre déclaration (installations, GES particuliers, activités, secteurs géographiques, etc.)?

Oui

## 8.4a

Veillez remplir le tableau ci-dessous.

Source	Domaine	Motif de l'exclusion de la source.
Les HFC (domaine 1) des installations situées aux États-Unis ne sont pas indiqués.	Domaine 1	Les données concernant les fuites d'hydrofluorocarbures (HFC) (s'il y a lieu) ne sont pas encore connues pour les établissements dont BMO est propriétaire aux États-Unis. C'est pendant l'exercice 2010 que nous avons commencé à essayer de recueillir et de déclarer cette information, et nous nous sommes alors concentrés sur les établissements dont BMO est propriétaire au Canada. Bien que nous soyons actuellement dans l'impossibilité de quantifier les émissions de GES qui résultent de fuites accidentelles pouvant avoir eu lieu dans des établissements dont nous sommes propriétaires aux États-Unis, nous estimons que les données ainsi exclues représentent moins de 1 % des émissions totales déclarées pour le domaine 1. Nous espérons avoir des données complètes pour la déclaration relative à l'exercice 2011.

## 8.5

Veillez estimer le degré d'incertitude des chiffres totaux que vous avez indiqués pour le volume global de vos émissions brutes des domaines 1 et 2 et préciser les motifs d'incertitude concernant la collecte, la manipulation des données et les calculs effectués.

Domaine	Marge d'incertitude	Principaux motifs d'incertitude	Veillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.
Domaine 1	Plus de 2 % et au maximum 5 %	Lacunes dans les données Contraintes touchant les processus de mesure Gestion des données	Nos principaux motifs d'incertitude concernant nos données sont les suivants : Collecte ou gestion des données : 1) Exhaustivité – nous continuons d'estimer un faible pourcentage de nos émissions du domaine 1, en raison du manque de données disponibles (lacunes dans les données et contraintes touchant les processus de mesure). Les données sur la consommation liée aux émissions du domaine 1 produites par des installations ou les véhicules sont recueillies à l'interne par les employés de BMO ou, pour les installations, par les gestionnaires de ces dernières. 2) Exactitude – dans les cas où les données nous proviennent de sources extérieures (gestionnaires des installations), il existe un risque que certaines inexactitudes s'y soient glissées. Nous dépendons des contrôles internes mis en

Domaine	Marge d'incertitude	Principaux motifs d'incertitude	Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.
			<p>place par les gestionnaires de nos installations et nous procédons régulièrement à des vérifications des processus de ces derniers afin d'avoir un degré raisonnable de certitude concernant la fiabilité de leurs activités. Manipulation des données : 1) La collecte des données provenant des factures des entreprises de services publics et leur transfert vers des feuilles de calcul où elles sont regroupées comportent aussi un risque d'erreur. Dans le cas des renseignements recueillis à l'interne, nous confions à une personne la tâche de recueillir les données mensuelles et de les regrouper dans une feuille de calcul, et à d'autres celle d'effectuer des vérifications au moyen d'échantillons. Ces vérifications portent principalement sur les établissements qui affichent les plus fortes consommations, de façon à réduire les risques d'erreur importante. Nous demandons que les mêmes processus soient utilisés dans les cas où l'information provient des gestionnaires de nos installations (p. ex., lorsqu'ils sont responsables du traitement des factures de services publics pour des établissements dont nous sommes propriétaires). À l'étape du chargement des données dans l'outil GHG:ID, nous nous efforçons d'atténuer les risques associés au transfert en employant des méthodes de chargement automatisées, et nous effectuons des vérifications au moyen de totaux de contrôle, c'est-à-dire en comparant les totaux obtenus avant et après le chargement. Les données recueillies à l'échelle de l'organisation et celles qui nous sont communiquées par des fournisseurs externes sont intégrées à un modèle de collecte des données. Toute lacune devant être comblée par une estimation est repérée au cours de ce processus. Une fois les données intégrées, le modèle de collecte des données est chargé dans l'outil GHG:ID, après quoi on effectue des vérifications de l'intégrité des données (dénombrement des installations et des dossiers, et vérification des chiffres totaux de consommation) pour s'assurer que celles-ci ont été chargées de façon uniforme d'un programme à l'autre. Pour réduire les risques, lorsque les calculs sont effectués au moyen de feuilles de calcul conçues à l'interne, nous confions à des personnes différentes les tâches de création et de vérification.</p>
Domaine 2	Plus de 2 % et au maximum 5 %	Lacunes dans les données Contraintes touchant les processus de mesure Gestion des données	<p>Nos principaux motifs d'incertitude concernant nos données sont les suivants : Collecte ou gestion des données : 1) Exhaustivité – nous continuons d'estimer un faible pourcentage de nos émissions du domaine 2, en raison du manque de données disponibles (lacunes dans les données et contraintes touchant les processus de mesure). Les données sur la consommation liée aux émissions du domaine 2 produites par les installations sont recueillies à l'interne par les employés de BMO ou par les gestionnaires des installations. 2) Exactitude – dans les cas où les données nous proviennent de sources extérieures (gestionnaires des installations), il existe un risque que certaines inexactitudes s'y soient glissées. Nous dépendons des contrôles internes mis en place par les gestionnaires de nos installations, et nous procédons régulièrement à des vérifications des processus de ces derniers afin d'avoir un degré raisonnable de certitude concernant la fiabilité de leurs activités. Manipulation des données : 1) La collecte des données provenant des factures des entreprises de services publics et leur transfert vers des feuilles de calcul où elles sont regroupées comportent aussi un risque d'erreur. Dans le cas des renseignements recueillis à l'interne, nous confions à une personne la tâche de recueillir les données mensuelles et de les regrouper dans une feuille de calcul, et à d'autres celle d'effectuer des vérifications au moyen d'échantillons. Ces vérifications portent principalement sur les établissements qui affichent les plus fortes consommations, de façon à réduire les risques d'erreur importante. Nous</p>

Domaine	Marge d'incertitude	Principaux motifs d'incertitude	Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.
			<p>demandons que les mêmes processus soient utilisés dans les cas où l'information provient des gestionnaires de nos installations (p. ex., lorsqu'ils sont responsables du traitement des factures de services publics pour des établissements dont nous sommes propriétaires). À l'étape du chargement des données dans l'outil GHG:ID, nous nous efforçons d'atténuer les risques associés au transfert en employant des méthodes de chargement automatisées, et nous effectuons des vérifications au moyen de totaux de contrôle, c'est-à-dire en comparant les totaux obtenus avant et après le chargement. Les données recueillies à l'échelle de l'organisation et celles qui nous sont communiquées par des fournisseurs externes sont intégrées à un modèle de collecte des données. Toute lacune devant être comblée par une estimation est repérée au cours de ce processus. Une fois les données intégrées, le modèle de collecte des données est chargé dans l'outil GHG:ID, après quoi on effectue des vérifications de l'intégrité des données (dénombrement des installations et des dossiers, et vérification des chiffres totaux de consommation) pour s'assurer que celles-ci ont été chargées de façon uniforme d'un programme à l'autre. Pour réduire les risques, lorsque les calculs sont effectués au moyen de feuilles de calcul conçues à l'interne, nous confions à des personnes différentes les tâches de création et de vérification.</p>

## 8.6

**Veuillez indiquer la situation qui s'applique à vos émissions du domaine 1 en matière de vérification ou d'assurance.**

Vérification effectuée ou assurance acquise.

### 8.6a

**Veuillez indiquer la proportion de vos émissions du domaine 1 qui a été vérifiée ou dont l'assurance a été établie.**

Plus de 90 %, sans dépasser 100 %

### 8.6b

**Veuillez détailler les démarches de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance effectuées et joindre les relevés pertinents.**

Type de vérification ou degré d'assurance	Norme applicable	Relevé pertinent annexé
Assurance raisonnable	ISO14064-3	Relevé de vérification annexé – BMO Emissions Verification Fiscal 2010 (Morrison Hershfield).pdf Veuillez prendre note que la vérification porte sur notre exercice qui s'étend du 1 <sup>er</sup> novembre 2009 au 31 octobre 2010. Or le système de réponse en ligne du CDP ne nous permet pas d'enregistrer ces dates exactes dans l'Introduction (article 0.2), et nous avons, après consultation du personnel du CDP, indiqué la période du 1 <sup>er</sup> novembre 2009 au 1 <sup>er</sup> novembre 2010.

### 8.7

**Veillez indiquer la situation qui s'applique à vos émissions du domaine 2 en matière de vérification ou d'assurance.**

Vérification effectuée ou assurance acquise.

### 8.7a

**Veillez indiquer la proportion de vos émissions du domaine 2 qui a été vérifiée ou dont l'assurance a été établie.**

Plus de 90 %, sans dépasser 100 %

### 8.7b

**Veillez détailler les démarches de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance effectuées et joindre les relevés pertinents.**

Type de vérification ou degré d'assurance	Norme applicable	Relevé pertinent annexé
Assurance raisonnable	ISO14064-3	Relevé de vérification annexé – BMO Emissions Verification Fiscal 2010 (Morrison Hershfield).pdf Veuillez prendre note que la vérification porte sur notre exercice qui s'étend du 1 <sup>er</sup> novembre 2009 au 31 octobre 2010. Or le système de réponse en ligne du CDP ne nous permet pas d'enregistrer ces dates exactes dans l'Introduction (article 0.2), et nous avons, après

Type de vérification ou degré d'assurance	Norme applicable	Relevé pertinent annexé
		consultation du personnel du CDP, indiqué la période du 1 <sup>er</sup> novembre 2009 au 1 <sup>er</sup> novembre 2010.

## 8.8

**Votre entreprise génère-t-elle des émissions de dioxyde de carbone provenant de la combustion de carbone biologique séquestré (c'est-à-dire, le dioxyde de carbone produit par la combustion de biomasse ou de biocarburants)?**

Non

### 8.8a

**Veillez indiquer le volume des émissions en tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>.**

## Pièces jointes

[https://www.cdproject.net/Sites/2011/17/1417/Investor CDP 2011/Shared Documents/Attachments/InvestorCDP2011/8.EmissionsData\(1Nov2009-1Nov2010\)/BMO Emissions Verification Fiscal 2010 \(Morrison Hershfield\).pdf](https://www.cdproject.net/Sites/2011/17/1417/Investor%20CDP%202011/Shared%20Documents/Attachments/InvestorCDP2011/8.EmissionsData(1Nov2009-1Nov2010)/BMO%20Emissions%20Verification%20Fiscal%202010%20(Morrison%20Hershfield).pdf)

## Page : 9. Ventilation des émissions du domaine 1 (du 1<sup>er</sup> novembre 2009 au 1<sup>er</sup> novembre 2010)

## 9.1

**Vos sources d'émissions du domaine 1 se trouvent-elles dans plus d'un pays ou d'une région (si elles sont visées par une réglementation des émissions au niveau régional)?**

Oui



---

**9.1a**

**Veillez remplir le tableau ci-dessous.**

<b>Pays</b>	<b>Téq. CO<sub>2</sub> – domaine 1</b>
Canada	12 182,85
États-Unis	4 362,81

---

**9.2**

**Veillez indiquer de quelle autre manière vous pouvez décomposer vos émissions du domaine 1 (cochez toutes les réponses pertinentes).**

Par groupe d'exploitation  
Par type d'installation  
Par type de GES

---

**9.2a**

**Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 1 en répartissant celles-ci par groupe d'exploitation.**

<b>Groupe d'exploitation</b>	<b>Téq. CO<sub>2</sub> – domaine 1</b>
Banque de Montréal	12 182,85
Harris N.A.	4 362,81

---

**9.2b**

**Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 1 en répartissant celles-ci par type d'installation.**

<b>Type d'installation</b>	<b>Téq. CO<sub>2</sub> – domaine 1</b>
Installations de détail (succursales, guichets automatiques)	8 362,26

Type d'installation	Téq. CO <sub>2</sub> – domaine 1
Bureaux	3 384,28
Installations à vocation particulière (centres de service des opérations, centres informatiques, centres de formation)	3 138,65
Véhicules	1 660,47

### 9.2c

**Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 1 en répartissant celles-ci par type de GES.**

Type de GES	Téq. CO <sub>2</sub> – domaine 1
CO <sub>2</sub>	16 430,20
CH <sub>4</sub>	29,39
N <sub>2</sub> O	11,77
HFC	74,30

### 9.2d

**Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 1 en répartissant celles-ci par type d'activité.**

Type d'activité	Téq. CO <sub>2</sub> – domaine 1

**Page : 10. Ventilation des émissions du domaine 2 (du 1<sup>er</sup> novembre 2009 au 1<sup>er</sup> novembre 2010)**

### 10.1

**Vos sources d'émissions du domaine 2 se trouvent-elles dans plus d'un pays ou d'une région (si elles sont visées par une réglementation des émissions au niveau régional)?**

Oui

---

**10.1a**

**Veillez remplir le tableau ci-dessous.**

<b>Pays</b>	<b>Téq. CO<sub>2</sub> – domaine 2</b>
Canada	23 219,15
États-Unis	25 143,06

---

**10.2**

**Veillez indiquer de quelle autre manière vous pouvez décomposer vos émissions du domaine 2 (cochez toutes les réponses pertinentes).**

Par groupe d'exploitation

Par type d'installation

---

**10.2a**

**Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 2 en répartissant celles-ci par groupe d'exploitation.**

<b>Groupe d'exploitation</b>	<b>Téq. CO<sub>2</sub> – domaine 2</b>
Banque de Montréal	23 219,15
Harris N.A.	25 143,06

---

**10.2b**

**Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 2 en répartissant celles-ci par type d'installation.**

<b>Type d'installation</b>	<b>Téq. CO<sub>2</sub> – domaine 2</b>
Installations de détail (succursales, guichets automatiques)	32 952,30
Bureaux	4 536,94

Type d'installation	Téq. CO <sub>2</sub> – domaine 2
Installations à vocation particulière (centres de service des opérations, centres informatiques, centres de formation)	10 872,97

10.2c

Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 2 en répartissant celles-ci par activité.

Activité	Téq. CO <sub>2</sub> – domaine 2

## Page : 11. Émissions du domaine 2 produites dans le cadre d'ententes contractuelles

11.1

**Considérez-vous que les facteurs d'émission moyens du réseau que vous avez utilisés à la question 8.3 pour déclarer vos émissions du domaine 2 tiennent compte des ententes contractuelles que vous avez conclues avec des fournisseurs d'électricité?**

Oui

11.1a

Vous pouvez répondre à cette question en déclarant une quantité totale d'émissions du domaine 2 produites dans le cadre d'ententes contractuelles. Veuillez indiquer en téq. CO<sub>2</sub> le volume global total de vos émissions du domaine 2 produites dans le cadre d'ententes contractuelles.

11.1b

Veillez expliquer comment vous parvenez au chiffre que vous indiquez (reportez-vous aux directives).

11.2

**Au cours de l'année de déclaration, votre entreprise a-t-elle prélevé des certificats (p. ex., des certificats d'énergie renouvelable) associés à l'achat d'électricité provenant de sources à intensité carbonique faible ou nulle, ou de tels prélèvements ont-ils été faits au nom de votre entreprise?**

Oui

11.2a

**Veillez fournir des précisions, dont le nombre et le type de certificats.**

Type de certificat	Nombre de certificats	Commentaires
Certificats d'énergie renouvelable	115 213	Au Canada, pendant la période de déclaration, BMO Groupe financier a acheté auprès d'un détaillant en énergie, Bullfrog Power Inc., un total cumulatif de 23 812 740 kWh d'électricité générée au moyen de sources renouvelables (23 813 certificats d'énergie renouvelable ou CER). Les CER représentent de l'énergie provenant d'installations – éoliennes et installations hydroélectriques à incidences limitées – ayant reçu l'homologation Eco-Logo. BMO a jusqu'ici mis en place l'utilisation de cette énergie renouvelable dans des succursales de détail situées dans les provinces de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. Les certificats d'énergie renouvelable associés à ces achats ont été prélevés dans le cadre du contrat conclu entre BMO Groupe financier (entité juridique : Banque de Montréal) et Bullfrog Power Inc. Le contrat actuel est d'une durée de trois ans et il y est spécifié que les CER peuvent uniquement être prélevés et ne seront pas vendus ou transférés à un tiers par Bullfrog Power Inc. Aux États-Unis, BMO Groupe financier, par l'intermédiaire de sa filiale Harris N.A., a acheté un total cumulatif de 91 400 000 kWh d'électricité de source renouvelable (91 400 CER) auprès de NextEra Energy Power Marketing. Les CER représentent de l'énergie provenant d'installations éoliennes. Les certificats d'énergie renouvelable associés à ces achats ont été prélevés dans le cadre du contrat conclu entre BMO Groupe financier (entité juridique : Harris N.A.) et NextEra Energy Power Marketing. Le contrat actuel est d'une durée de trois ans et il y est spécifié que les CER peuvent uniquement être prélevés et ne seront pas vendus ou transférés à un tiers par NextEra.

Page : 12. Énergie

12.1

**Quelle proportion de vos dépenses opérationnelles totales a été consacrée à l'achat d'énergie au cours de l'année de déclaration?**

Plus de 0 %, sans dépasser 5 %

---

**12.2**

**Veillez préciser, en MWh, les quantités d'énergie (combustible, électricité, chaleur, vapeur et services de refroidissement) que votre entreprise a consommées au cours de l'année de déclaration.**

Type d'énergie	MWh
Combustibles	84 684,88
Électricité	182 589,53
Chauffage	0,00
Vapeur	818,25
Refroidissement	0,00

---

**12.3**

**Veillez remplir le tableau ci-dessous en ventilant, par type de combustible, le volume total indiqué précédemment au titre des combustibles.**

Combustibles	MWh
Gaz naturel	70 974,69
Mazout n°2 (mazout de chauffage)	7 295,47
Carburacteur	3 052,81
Essence automobile	3 361,91

---

**Page : 13. Évolution des émissions**

---

**13.1**

**Comment vos émissions absolues (domaines 1 et 2 combinés) de l'année de déclaration ont-elles évolué par rapport à l'année précédente?**

En baisse

---

**13.1a**

Veillez remplir le tableau ci-dessous.

Cause	Volume d'émissions (pourcentage)	Sens de l'évolution	Commentaires
Activités axées sur la réduction des émissions	2,74	Baisse	La baisse découle principalement des mesures de réduction des émissions des domaines 1 et 2 que nous avons prises relativement à la consommation d'énergie dans les immeubles. Ces mesures ont consisté notamment à remplacer les dispositifs d'éclairage, à améliorer les enveloppes des bâtiments et à modifier ou améliorer les équipements CVCA. La réduction des émissions du domaine 1 liées aux véhicules, qui s'établit à 0,17 % par rapport aux niveaux de 2009, a aussi contribué à la baisse.
Acquisitions	2,86	Hausse	Acquisition d'Amcore Bank aux États-Unis par BMO Groupe financier (par sa filiale Harris N.A.) le 23 avril 2010. Hausse des émissions du domaine 3 et augmentation de l'empreinte immobilière pour les installations dont nous sommes locataires, et de la consommation qui s'y rattache.
Autre : Rajustement des données	1,61	Baisse	L'amélioration de nos processus et de la collecte de données est une préoccupation constante. Les rajustements jugés nécessaires ont été apportés aux données sur les émissions des domaines 1 et 2 qui ont été intégrées aux déclarations antérieures. Dans certains cas, notre déclaration de l'an dernier contenait des données estimatives, mais nous sommes maintenant en possession des données réelles sur la consommation pour l'année courante (ce qui justifie une partie des changements déclarés). La baisse indiquée est un chiffre net tenant compte de toutes les données mises à jour.
Autre : Conditions météorologiques	0,57	Hausse	Bien que notre outil de calcul des émissions de GES ne permette pas de déterminer l'incidence précise des conditions météorologiques, nous attribuons la différence résiduelle (évolution nette) aux effets des conditions météorologiques sur les émissions des domaines 1 et 2.

### 13.2

Veillez exprimer vos émissions brutes combinées des domaines 1 et 2 pour l'année de déclaration en tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub> sur le revenu total dans l'unité monétaire choisie.

Ratio d'intensité	Numérateur de la mesure	Dénominateur de la mesure	Évolution par rapport à l'année précédente (%)	Sens de l'évolution	Explication
0,0000053160	tonnes métriques d'équivalent CO <sub>2</sub> (téq. CO <sub>2</sub> )	revenu total (unité monétaire)	10,21	Baisse	Le revenu a progressé de 10,36 % en 2010 par rapport à 2009, et BMO poursuit son expansion. Les émissions absolues (téq. CO <sub>2</sub> – domaines 1 et 2) ont baissé de 0,91 % pendant la même période. Cette diminution découle de nos activités axées sur la réduction des émissions et du

Ratio d'intensité	Numérateur de la mesure	Dénominateur de la mesure	Évolution par rapport à l'année précédente (%)	Sens de l'évolution	Explication
					rajustement des données entraîné par l'amélioration et la transformation continues de nos processus. Ce succès a toutefois été quelque peu atténué par les acquisitions en 2010 et les effets des mauvaises conditions météorologiques. Nous avons fourni cette information car elle nous a été demandée, mais nous considérons qu'elle ne représente pas l'indicateur le plus pertinent. Le nombre de téq. CO <sub>2</sub> par employé et le nombre de téq. CO <sub>2</sub> par m <sup>2</sup> de locaux occupés (voir les questions Q13.3 et 13.4 ci-dessous) nous semblent des mesures beaucoup plus éloquentes.

### 13.3

**Veillez décrire vos émissions brutes combinées des domaines 1 et 2 pour l'année de déclaration en tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub> par employé équivalent temps plein (ETP).**

Ratio d'intensité	Numérateur de la mesure	Dénominateur de la mesure	Évolution par rapport à l'année précédente (%)	Sens de l'évolution	Explication
1,7105	tonnes métriques d'équivalent CO <sub>2</sub> (téq. CO <sub>2</sub> )	Employé ETP	5,55	Baisse	Le nombre d'employés a augmenté de 1 774, soit de 4,9 %, entre 2009 et 2010, en raison des acquisitions et de la croissance interne. Les émissions absolues (téq. CO <sub>2</sub> – domaines 1 et 2) ont baissé de 0,91 % pendant la même période. Cette diminution découle de nos activités axées sur la réduction des émissions et du rajustement des données entraîné par l'amélioration et la transformation continues de nos processus. Ce succès a toutefois été quelque peu atténué par les acquisitions en 2010 et par les effets des mauvaises conditions météorologiques.

### 13.4



Veuillez fournir un ratio d'intensité (normalisé) supplémentaire pertinent par rapport aux activités de votre entreprise.

Ratio d'intensité	Numérateur de la mesure	Dénominateur de la mesure	Évolution par rapport à l'année précédente (%)	Sens de l'évolution	Explication
0,1042	tonnes métriques d'équivalent CO <sub>2</sub> (téq. CO <sub>2</sub> )	mètre carré	5,47	Baisse	Le ratio d'intensité représente les émissions des domaines 1, 2 et 3 par mètre carré de surface de bureaux occupée. Les émissions du domaine 3 liées aux immeubles se rapportent à notre occupation des locaux loués définis dans le périmètre de mesure des émissions que nous utilisons, soit « entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé ».
0,3573		Autre : Employé ETP	13,05	Hausse	Le ratio d'intensité concerne les émissions du domaine 3 liées aux déplacements pour affaires (par voie aérienne ou terrestre) (téq. CO <sub>2</sub> ) par employé ETP. Le nombre d'employés a augmenté de 1 774, soit de 4,9 %, entre 2009 et 2010, en raison des acquisitions et de la croissance interne. Les émissions liées aux déplacements pour affaires (téq. CO <sub>2</sub> ) ont également augmenté, d'environ 18,5 % par rapport à la période précédente.

## Page : 14. Marchés de quotas d'émission

### 14.1

#### Participez-vous à un système d'échange de quotas d'émission?

Non, et nous ne prévoyons pas, à l'heure actuelle, participer à un tel système d'ici à deux ans.

### 14.1a

Veuillez remplir le tableau ci-dessous pour chacun des systèmes d'échange de quotas d'émission auxquels vous participez.

Nom du système	Période sur laquelle portent les données indiquées	Quotas attribués	Quotas achetés	Émissions vérifiées (téq. CO <sub>2</sub> )	Renseignements sur la propriété
----------------	--	------------------	----------------	---	---------------------------------

14.1b

Quelle est votre stratégie en matière de conformité aux systèmes auxquels vous participez ou prévoyez de participer?

14.2

Au cours de la période de déclaration, votre entreprise a-t-elle créé ou acheté des crédits de carbone générés par des projets?

Oui

14.2a

Veillez remplir le tableau ci-dessous.

Création ou achat de crédits?	Type de projet	Identification des projets	Norme de vérification des crédits	Nombre de crédits (téq. CO <sub>2</sub> )	Nombre de crédits (téq. CO <sub>2</sub> ) : Volume ajusté en fonction du risque	Crédits prélevés	Objectif (p. ex., conformité)
Achat de crédits	Efficacité énergétique : industrie	Fonds pour un Canada vert - Toronto District School Board (TDSB)	Autre : ISO 14064-2	26 923	26 923	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Autre : Cogénération/systèmes énergétiques collectifs	Fonds pour un Canada vert – Hamilton Community Energy (HHSI)	Autre : ISO 14064-2	3 542	3 542	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Gaz d'enfouissement	Fonds pour un Canada vert – Ville de Guelph (COG)	Autre : ISO 14064-2	41 538	41 538	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Efficacité énergétique : industrie	Fonds pour un Canada vert – Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB)	Autre : ISO 14064-2	8 241	8 241	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Efficacité énergétique : industrie	Fonds pour un Canada vert – Aéroport de Montréal (MTLA)	Autre : ISO 14064-2	18 618	18 618	Oui	Compensation volontaire
Achat de	Évitement des émissions de	Fonds pour un Canada vert -	Autre : ISO	30 000	30 000	Oui	Compensation

Création ou achat de crédits?	Type de projet	Identification des projets	Norme de vérification des crédits	Nombre de crédits (téq. CO <sub>2</sub> )	Nombre de crédits (téq. CO <sub>2</sub> ) : Volume ajusté en fonction du risque	Crédits prélevés	Objectif (p. ex., conformité)
crédits	méthane	Saint-Félicien (SF)	14064-2				volontaire
Achat de crédits	Bioénergie	Fonds pour un Canada vert - Merom Farms Ltd. (MRM)	Autre : ISO 14064-2	15 385	15 385	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	HFC et SF <sub>6</sub>	Meridian	VCS	50	50	Oui	Compensation volontaire

**Page : 15. Émissions du domaine 3**

**15.1**

**Veillez fournir des données sur les sources d'émissions du domaine 3 qui sont pertinentes dans le cas de votre entreprise**

Sources d'émissions du domaine 3	Téq. CO <sub>2</sub>	Méthodologie	Si vous ne pouvez pas quantifier les émissions, veuillez les décrire.
Biens loués (en amont, non compris dans les domaines 1 ou 2)	78 572,85	Compte tenu du périmètre de mesure que nous utilisons (entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé) et nos obligations contractuelles relatives aux locaux dont nous sommes locataires (norme du Protocole des GES), les émissions des locaux loués ont été classées émissions du domaine 3. Les émissions liées à la consommation de combustible et à l'achat d'électricité pour les établissements dont nous sommes locataires (émissions des domaines 1 et 2 du locateur) représentent une part importante des émissions totales du domaine 3 que nous déclarons. Au cours des trois dernières années, BMO a utilisé une version spécialement adaptée de l'outil GHG:ID d'ICF International pour calculer ses émissions de gaz à effet de serre. L'outil GHG:ID d'ICF International adapté pour BMO est entièrement conforme au document « Le	

Sources d'émissions du domaine 3	Téq. CO <sub>2</sub>	Méthodologie	Si vous ne pouvez pas quantifier les émissions, veuillez les décrire.
		<p>Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (édition révisée) », élaboré par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development (Conseil mondial des affaires sur le développement durable) (« le protocole sur les GES ») et à la norme ISO 14064 : Gaz à effet de serre – Partie 1 : Spécification et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre. À notre demande, les propriétaires ou les gestionnaires des locaux occupés par BMO Groupe financier nous fournissent chaque année leurs données sur la consommation. Dans les cas où il y a des compteurs de contrôle sur place, les renseignements sur la consommation réelle de combustible ou d'électricité sont utilisés pour établir notre consommation. Si aucune information de ce type n'est disponible, nous recevons des renseignements sur la consommation de l'immeuble entier, à partir desquels nous déterminons, au prorata de la superficie que nous occupons dans l'immeuble, la quantité de chacun des combustibles et d'électricité consommée par BMO Groupe financier. Nous demandons en outre aux propriétaires des immeubles de nous confirmer que les renseignements qui nous sont fournis reflètent fidèlement la consommation, et, nous recevons pour divers immeubles les données réelles fournies par l'entreprise de services publics. Nous conservons une feuille de calcul détaillée concernant chaque établissement loué faisant l'objet de ce type de collecte de renseignements. Nous vérifions régulièrement l'intensité d'utilisation de l'énergie (consommation par pied carré) qui se dégage des renseignements sur la consommation qui nous sont fournis, afin de déceler toute anomalie apparente et la soumettre à un examen plus poussé. Les renseignements sur la consommation sont ensuite entrés dans l'outil GHG:ID d'ICF International en vue du calcul des émissions pertinentes.</p>	
Déplacements pour	13 558,27	Comme nous sommes une institution financière, les	

Sources d'émissions du domaine 3	Téq. CO <sub>2</sub>	Méthodologie	Si vous ne pouvez pas quantifier les émissions, veuillez les décrire.
affaires		<p>sources d'émissions les plus importantes du domaine 3 liées aux déplacements pour affaires de nos employés sont les suivantes : l'utilisation des transporteurs aériens commerciaux et le transport par voie terrestre (qui inclut les déplacements occasionnels pour affaires des employés au moyen de leur propre véhicule, l'utilisation de véhicules de location et le transport par rail). Au cours des quatre dernières années, BMO a utilisé une version spécialement adaptée de l'outil GHG:ID d'ICF International pour calculer ses émissions de gaz à effet de serre. L'outil GHG:ID d'ICF International adapté pour BMO est entièrement conforme au document « Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (édition révisée) », élaboré par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development (Conseil mondial des affaires sur le développement durable) (« le protocole sur les GES ») et à la norme ISO 14064 : Gaz à effet de serre – Partie 1 : Spécification et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre. Nous utilisons la méthodologie suivante pour recueillir les données relatives aux moyens de transport : les données sur notre utilisation pour affaires des transporteurs aériens commerciaux nous sont communiquées chaque année par notre fournisseur privilégié. Ces données nous indiquent la distance que représente l'aller simple de chaque vol ainsi que le nombre de vols effectués pour chaque destination. Ces renseignements permettent de calculer, au moyen de l'outil GHG:ID d'ICF International, les émissions pertinentes associées aux vols de courte, moyenne et longue distance.</p> <p>Transport par voie terrestre : 1) Déplacements pour affaires des employés au moyen de leur propre véhicule – Toutes les données sont recueillies dans notre système interne de remboursement des dépenses à mesure que les notes de frais sont soumises. Chaque année, nous extrayons ces données et utilisons le nombre de kilomètres parcourus ainsi qu'un facteur d'efficacité estimée selon le type de véhicule (fondé sur l'efficacité d'une automobile de taille</p>	

Sources d'émissions du domaine 3	Téq. CO <sub>2</sub>	Méthodologie	Si vous ne pouvez pas quantifier les émissions, veuillez les décrire.
		<p>moyenne) pour calculer les émissions au moyen de l'outil GHG:ID d'ICF International. 2) Les données sur notre utilisation pour affaires du transport par rail nous sont communiquées chaque année directement par notre fournisseur privilégié. Ces données nous indiquent la distance de l'aller simple pour différentes destinations ainsi que le nombre de voyages en train effectués pour chaque destination. Ces renseignements nous permettent de calculer les émissions associées à ces déplacements au moyen de l'outil GHG:ID d'ICF International. 3) Véhicules de location : les données nous sont communiquées chaque année par nos deux fournisseurs privilégiés. Ces données nous indiquent le type de véhicule et la distance totale parcourue. Ces chiffres, combinés à un facteur d'efficacité estimée selon le type de véhicule (efficacité d'une automobile de taille moyenne), sont saisis dans l'outil GHG:ID d'ICF International qui calcule les émissions qui y sont associées. Les émissions sont exprimées en téq. CO<sub>2</sub>.</p>	
Déchets produits par les activités	90,07	<p>BMO Groupe financier est indirectement responsable des émissions liées aux déchets solides produits pas ses activités. En 2010, nous avons réalisé des progrès en ce qui concerne la mesure et la déclaration des émissions générées par sept des immeubles de bureaux dont nous sommes propriétaires. Ces immeubles représentent quelque 1,2 million de pieds carrés de surface de bureaux. Nous espérons élargir la portée de cette étude dans les années à venir. Pour recueillir des données sur les déchets bruts, nous avons demandé à des fournisseurs externes de procéder à une vérification des déchets dans les installations sélectionnées. Le contenu des rapports de vérification nous a permis d'obtenir une ventilation des déchets destinés aux sites d'enfouissement et des déchets destinés au recyclage. Les données sur les déchets destinés aux sites d'enfouissement ont été annualisées et entrées dans l'outil GHG:ID d'ICF International pour permettre le calcul des émissions qui en résultent. Le facteur d'émission employé par l'outil de calcul est étalonné spécialement pour l'inventaire des GES de l'organisation, et</p>	

Sources d'émissions du domaine 3	Téq. CO <sub>2</sub>	Méthodologie	Si vous ne pouvez pas quantifier les émissions, veuillez les décrire.
		<p>basé sur l'outil WaRM créé par l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis). Le facteur relatif aux déchets urbains solides non triés prend en compte toutes les émissions associées au transport des déchets, à leur déversement dans un site d'enfouissement, à leur dégradation et aux émanations de méthane liées à leur décomposition en milieu anaérobie, et finalement, le « crédit » de carbone biogénique résiduel relatif au carbone biogénique qui reste enfoui à long terme dans le site. Ce facteur prend en compte non seulement le méthane, mais aussi le gaz carbonique (le tout étant converti et exprimé en facteur d'équivalent CO<sub>2</sub>).</p>	
Transport et distribution des produits vendus	575	<p>Les données se rapportent au transport et à la distribution du Rapport annuel et du Rapport sociétal pour l'exercice 2010 seulement. Pour les trois années précédentes (de 2007 à 2009), les émissions associées à la production et à la livraison de ces rapports ont été entièrement neutralisées par l'achat de crédits compensatoires de carbone auprès de sources externes dignes de confiance. Pour les années 2007 à 2009, BMO Groupe financier a confié à une firme externe le mandat de calculer les émissions liées à la production et à la livraison de ces rapports, ainsi que les crédits compensatoires nécessaires pour neutraliser ces émissions. Nous avons communiqué à cette firme les renseignements sur les volumes concernés, les matières employées, les méthodes de transport et les destinations, afin de lui permettre de calculer les émissions totales, ainsi que les incidences résultantes à neutraliser. Les méthodes et outils de calcul suivants ont été utilisés pour effectuer ce travail d'analyse pour BMO Groupe financier. Une méthode tenant compte de l'ensemble du cycle de vie a été utilisée pour calculer les émissions associées à la collecte et au traitement du papier vierge et recyclé, à l'élimination des résidus au centre de traitement, au transport du papier vers le marché ainsi qu'à l'impression et à la distribution des rapports. Pour le calcul des émissions, la firme a utilisé des facteurs d'émission provenant des sources suivantes : outil de</p>	

Sources d'émissions du domaine 3	Téq. CO <sub>2</sub>	Méthodologie	Si vous ne pouvez pas quantifier les émissions, veuillez les décrire.
		<p>calcul des émissions de CO<sub>2</sub> provenant de sources de combustion mobiles (Mobile Combustion CO<sub>2</sub> Emissions Calculation Tool) du protocole sur les GES; données sur le traitement du papier présentées par l'organisme Environmental Defense dans le tableau « Energy, Air Emissions, Solid Waste Outputs, Waterborne Wastes and Water Use Associated With Component Activities of Three Methods for Managing Office Paper »; et données provinciales sur l'électricité fournies par Environnement Canada dans l'Inventaire canadien des gaz à effet de serre pour 2006. Nous avons enregistré une très légère hausse du nombre de rapports produits et livrés en 2010. Nous ne nous sommes pas livrés à un tel calcul détaillé pour l'exercice 2010, mais nous nous appuyons sur les calculs relatifs aux années précédentes (notamment 2009), en les ajustant de façon prudente pour refléter cette augmentation.</p>	
Achat de biens et de services			<p>Les émissions provenant des fournisseurs directs de BMO Groupe financier résultent de nos achats de biens et de services, dont les suivants : - matériel technologique et de télécommunications (micro-ordinateurs, serveurs, photocopieurs, imprimantes, routeurs, commutateurs, etc.); - fournitures de bureau (crayons, papier, etc.); - mobilier de bureau et dispositifs divers (tables de travail, chaises, appareils d'éclairage, matériaux de construction, etc.); - services-conseils de firmes indépendantes; - documents publicitaires et de marketing. Si BMO Groupe financier n'a pas cherché à mesurer les émissions particulières liées à sa chaîne d'approvisionnement, c'est principalement en raison du manque de données disponibles. Toutefois, depuis le début de 2008, dans le cadre de notre processus d'appel d'offres (approche axée sur la chaîne d'approvisionnement), nous utilisons un questionnaire relatif à l'approvisionnement durable et nous tenons compte des résultats dans notre processus global de prise de décision. Si les résultats de ce processus ne nous permettent pas de répondre à cette question de manière quantitative, l'exercice s'est révélé utile en influençant le comportement d'un certain nombre de nos principaux</p>



Sources d'émissions du domaine 3	Téq. CO <sub>2</sub>	Méthodologie	Si vous ne pouvez pas quantifier les émissions, veuillez les décrire.
			fournisseurs.
Trajet des employés entre leur lieu de travail et leur domicile			BMO Groupe financier est indirectement responsable des émissions liées aux déplacements nécessaires de ses employés pour faire l'aller-retour entre leur domicile et leur lieu de travail. À l'heure actuelle, en raison surtout du manque de renseignements facilement accessibles concernant le mode de déplacement de nos employés et les distances couvertes, nous ne déclarons pas d'émissions relatives à cette source.

## 15.2

**Veuillez indiquer la situation qui s'applique à vos émissions du domaine 3 en matière de vérification ou d'assurance.**

Vérification effectuée ou assurance acquise.

## 15.2a

**Veuillez indiquer la proportion de vos émissions du domaine 3 qui a été vérifiée ou dont l'assurance a été établie.**

Plus de 90%, sans dépasser 100%

## 15.2b

**Veuillez détailler les démarches de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance effectuées et joindre les relevés pertinents.**

Type de vérification ou degré d'assurance	Norme applicable	Relevé pertinent annexé
---	------------------	-------------------------

Type de vérification ou degré d'assurance	Norme applicable	Relevé pertinent annexé
Assurance raisonnable	ISO14064-3	Relevé de vérification annexé – BMO Emissions Verification Fiscal 2010 (Morrison Hershfield).pdf Veuillez prendre note que la vérification porte sur notre exercice qui s'étend du 1 <sup>er</sup> novembre 2009 au 31 octobre 2010. Or le système de réponse en ligne du CDP ne nous permet pas d'enregistrer ces dates exactes dans l'Introduction (article 0.2), et nous avons, après consultation du personnel du CDP, indiqué la période du 1 <sup>er</sup> novembre 2009 au 1 <sup>er</sup> novembre 2010.

### 15.3

**Comment vos émissions absolues du domaine 3 pour l'année de déclaration ont-elles évolué par rapport à l'année précédente?**

En baisse

### 15.3a

**Veillez remplir le tableau ci-dessous.**

Cause	Volume d'émissions (pourcentage)	Sens de l'évolution	Commentaires
Mesures de réduction des émissions	2,37	Baisse	Les émissions liées à des installations dont nous sommes locataires sont classées dans le domaine 3 en raison du périmètre de mesure des émissions utilisé par l'organisation, soit « entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé ». BMO Groupe financier a obtenu ces réductions en se concentrant sur les éléments des installations qu'il peut modifier (améliorations locatives telles que le remplacement des appareils d'éclairage).
Évolution des résultats	2,27	Hausse	Les émissions du domaine 3 liées au transport (déplacements des employés pour affaires) ont augmenté par rapport à l'année précédente. Cette hausse découle notamment de l'accroissement des déplacements engendré par l'amélioration de la conjoncture et nécessaire pour assurer l'augmentation du chiffre d'affaires et la croissance interne et pour réaliser des acquisitions.
Évolution des résultats	1,78	Baisse	Les émissions liées à des installations dont nous sommes locataires sont classées dans le domaine 3 en raison du périmètre de mesure des émissions utilisé par l'organisation, soit « entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé ». Regroupement de bureaux ou de centres de traitement (p. ex., nous avons cessé d'occuper des locaux dont nous étions

Cause	Volume d'émissions (pourcentage)	Sens de l'évolution	Commentaires
			locataires et avons regroupé nos activités dans d'autres installations – évolution nette). Nous avons cessé d'occuper deux immeubles importants.
Acquisitions	0,36	Hausse	Les émissions liées à des installations dont nous sommes locataires sont classées dans le domaine 3 en raison du périmètre de mesure des émissions utilisé par l'organisation, soit « entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé ». Acquisition d'Amcore Bank aux États-Unis par BMO Groupe financier (par sa filiale Harris N.A.) le 23 avril 2010. Hausse des émissions du domaine 3 et augmentation de l'empreinte immobilière pour les installations dont nous sommes locataires, et de la consommation qui s'y rattache.
Autre : Changement de méthodologie	0,10	Hausse	Les données sur les émissions liées au transport des déchets vers les sites d'enfouissement ont été intégrées pour la première fois dans l'évaluation de notre empreinte pour l'exercice 2010. En 2010, nous avons réalisé des progrès en mesurant les émissions produites par les déchets solides de sept des immeubles de bureaux dont nous sommes propriétaires. Ces immeubles représentent une surface de quelque 1,2 million de pieds carrés. Nous espérons élargir l'étendue de cette étude dans les années à venir.
Autre : Rajustements de données	0,84	Baisse	Les émissions liées à des installations dont nous sommes locataires sont classées dans le domaine 3 en raison du périmètre de mesure des émissions utilisé par l'organisation, soit « entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé ». L'amélioration de nos processus et de la collecte de données est une préoccupation constante. Les corrections jugées nécessaires ont été apportées aux données sur les émissions du domaine 3 (locaux dont nous sommes locataires) qui ont été intégrées aux déclarations antérieures. Dans certains cas, notre déclaration de l'an dernier contenait des données estimatives, mais nous sommes maintenant en possession des données réelles sur la consommation pour l'année courante (ce qui justifie une partie des changements déclarés). La baisse indiquée est un chiffre net tenant compte de toutes les données mises à jour.
Autre : Conditions météorologiques – Établissements dont BMO est locataire	0,75	Hausse	Bien que notre outil de calcul des émissions de GES ne permette pas de déterminer l'incidence précise des conditions météorologiques, nous attribuons la différence résiduelle (évolution nette) aux effets des conditions météorologiques sur les émissions du domaine 3 associées aux locaux dont nous sommes locataires. Les émissions liées à des installations dont nous sommes locataires sont classées dans le domaine 3 en raison du périmètre de mesure des émissions utilisé par l'organisation, soit « entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé »..

#### Pièces jointes

[https://www.cdproject.net/Sites/2011/17/1417/Investor CDP 2011/Shared Documents/Attachments/InvestorCDP2011/15.Scope3Emissions/BMO Emissions Verification Fiscal 2010 \(Morrison Hershfield\).pdf](https://www.cdproject.net/Sites/2011/17/1417/Investor%20CDP%202011/Shared%20Documents/Attachments/InvestorCDP2011/15.Scope3Emissions/BMO%20Emissions%20Verification%20Fiscal%202010%20(Morrison%20Hershfield).pdf)

**Veillez indiquer le nom et le poste de la personne qui a approuvé les réponses au présent questionnaire.**

Jim Johnston  
Directeur général, Durabilité environnementale et Conformité  
BMO Groupe financier